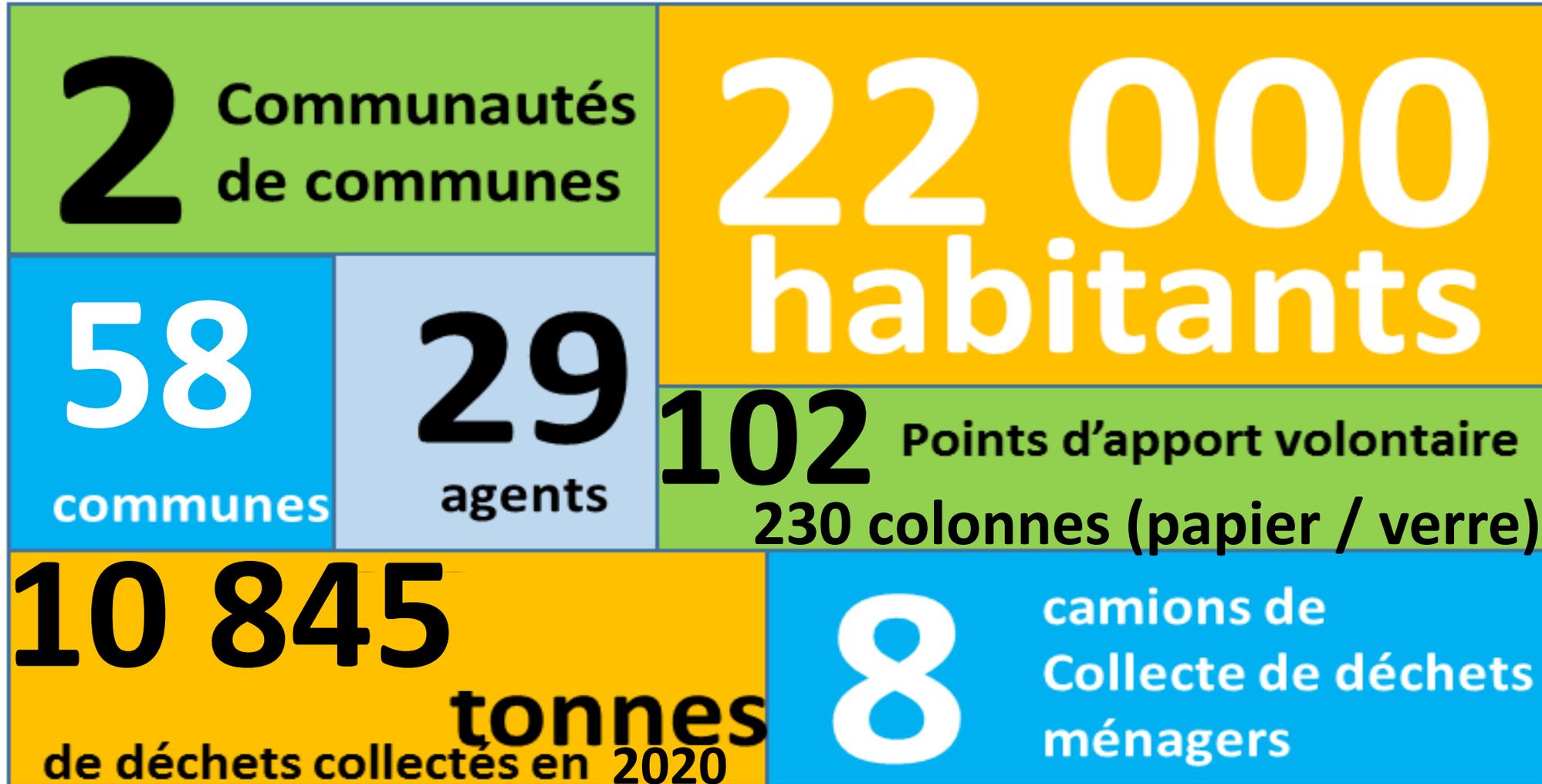


SIRTOM de la Vallée de la Grosne



Le fonctionnement du SIRTOM

SIRTOM de la Vallée de la Grosne : 2 Communautés de Communes (CC Clunisois, CC Mère Boitier)

58 communes / 21 935 habitants

Compétences gestion et prévention des déchets (collecte / transport)

Pas de compétence fiscale et réglementaire

**Transfert de la compétence TRAITEMENT et COLLECTE SELECTIVE au SYTRIVAL
Au 1^{er} janvier 2017**

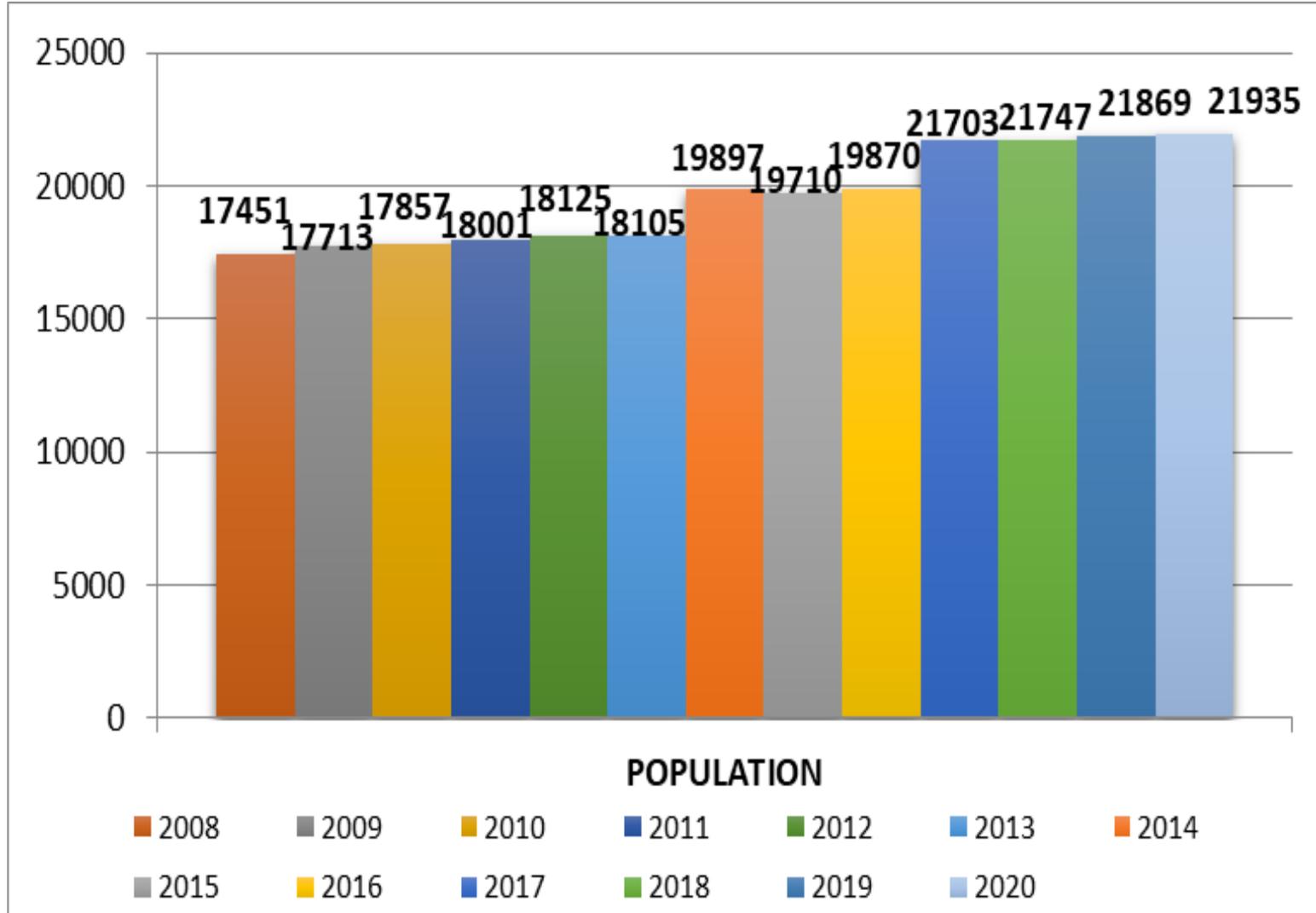
Gestion des déchets en régie et prestations

5 Déchèteries

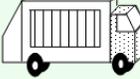
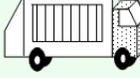
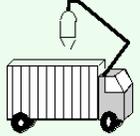
Collecte Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en porte à porte

Collecte Emballages en porte à porte

Collectes verre / papiers en apport volontaire



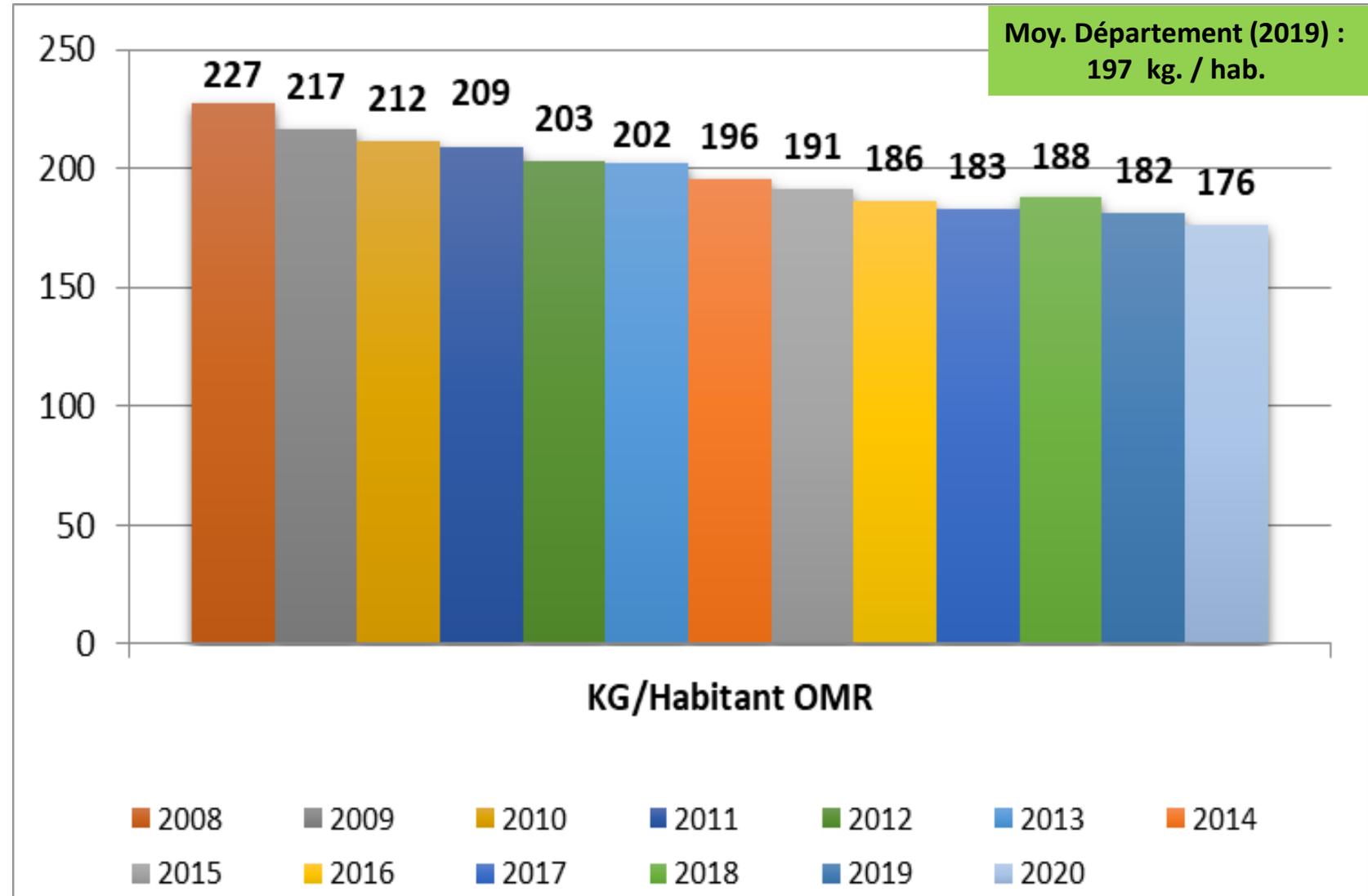
La gestion des déchets : de la collecte au traitement

Flux	Précollecte	Collecte - Transport	Traitement
OMR	 Bacs gris	 Porte à porte et points de regroupement en régie Transfert en régie	Unité de valorisation énergétique VILLEFRANCHE/SAONE (SYTRAIVAL)
Emballages	 Bacs jaunes	 Porte à porte et points de regroupement en régie Transfert en régie	Centre de tri REGION LYONNAISE
Papiers	 Conteneurs AV	 Apport volontaire en prestation Transfert en prestation	Papetier VOSGES
Verre	 Conteneurs AV	 Apport volontaire en prestation Transfert en prestation	Verrerie à CHALON / SAONE
Autres déchets	 5 déchèteries Gardiennage en régie	 Transports en régie et en prestation	Filières spécifiques selon les flux (REGION MACONNAISE et RHONE)

Les données quantitatives 2020 pour les ordures ménagères résiduelles (OMR)

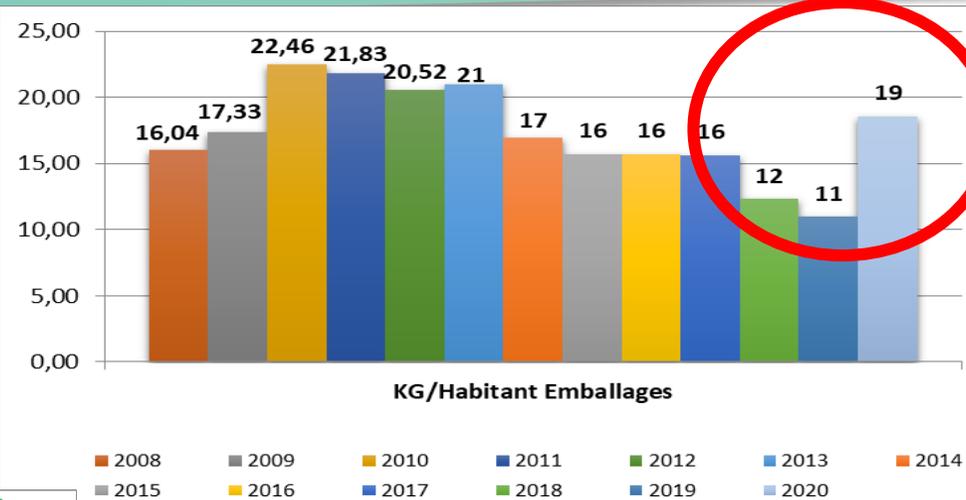
- **3 869 tonnes collectées**
- 176,4 kg/hab.
- Baisse de 3,3 % / 2019
- 14 collectes par semaine
- Collecte 1 fois par semaine
(2 fois pour CLUNY centre)
- 86 000 km / 46 000 l gasoil

54,82 € h.t./hab.



Les données quantitatives 2020 pour les recyclables secs des ordures ménagères (RSOM)

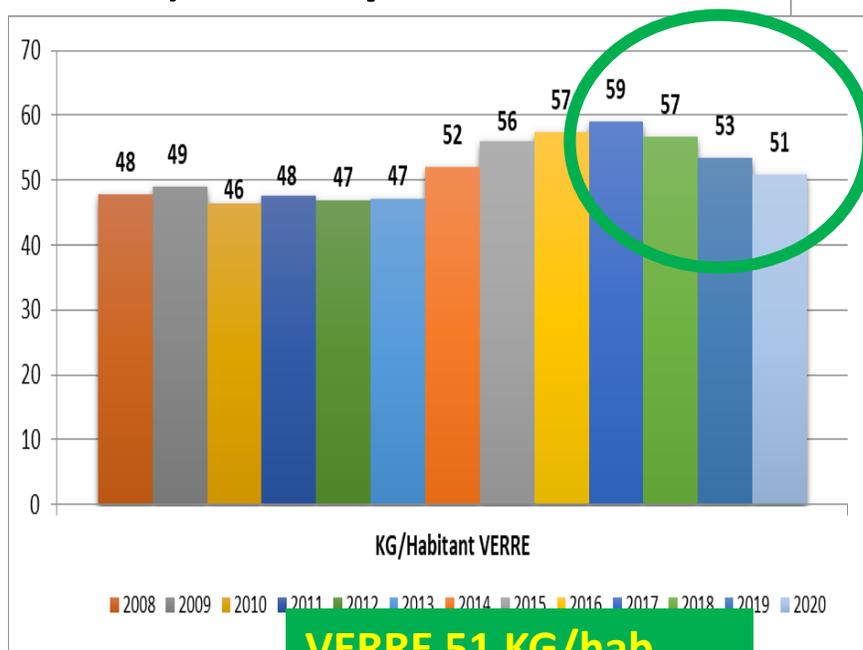
- **1 998,4 tonnes collectées**
- **91 kg/hab.**
- **Baisse de 2,15 % / 2019**
- **12,7 € h.t./hab**



**Moy. Département (2019) :
100 kg. / hab.**

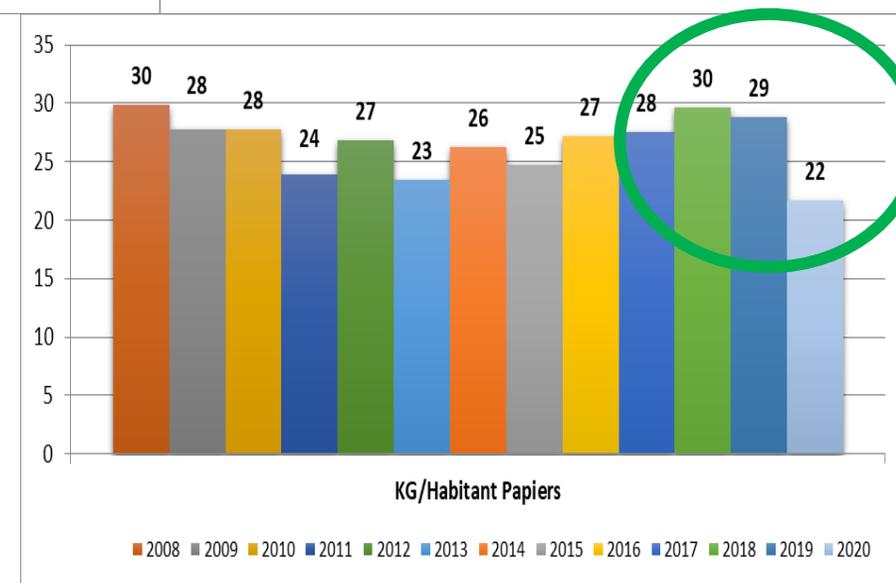
12 tournées emballages

37 000 km / 19 800 l gasoil (emb.)



EMBALLAGES 19 KG/hab.

**Hausse des refus de tri
de 73 % (7,37 kg/hab.)
coût : 14 250 €**



VERRE 51 KG/hab.

PAPIERS 22 KG/hab.

Les données quantitatives 2020 pour les ordures ménagères et assimilés (OMA)

- **5 868 tonnes collectées**
- **268 kg/hab.**
- Baisse de 2,5 % / 2019
- Ensemble des collectes sans déchèteries

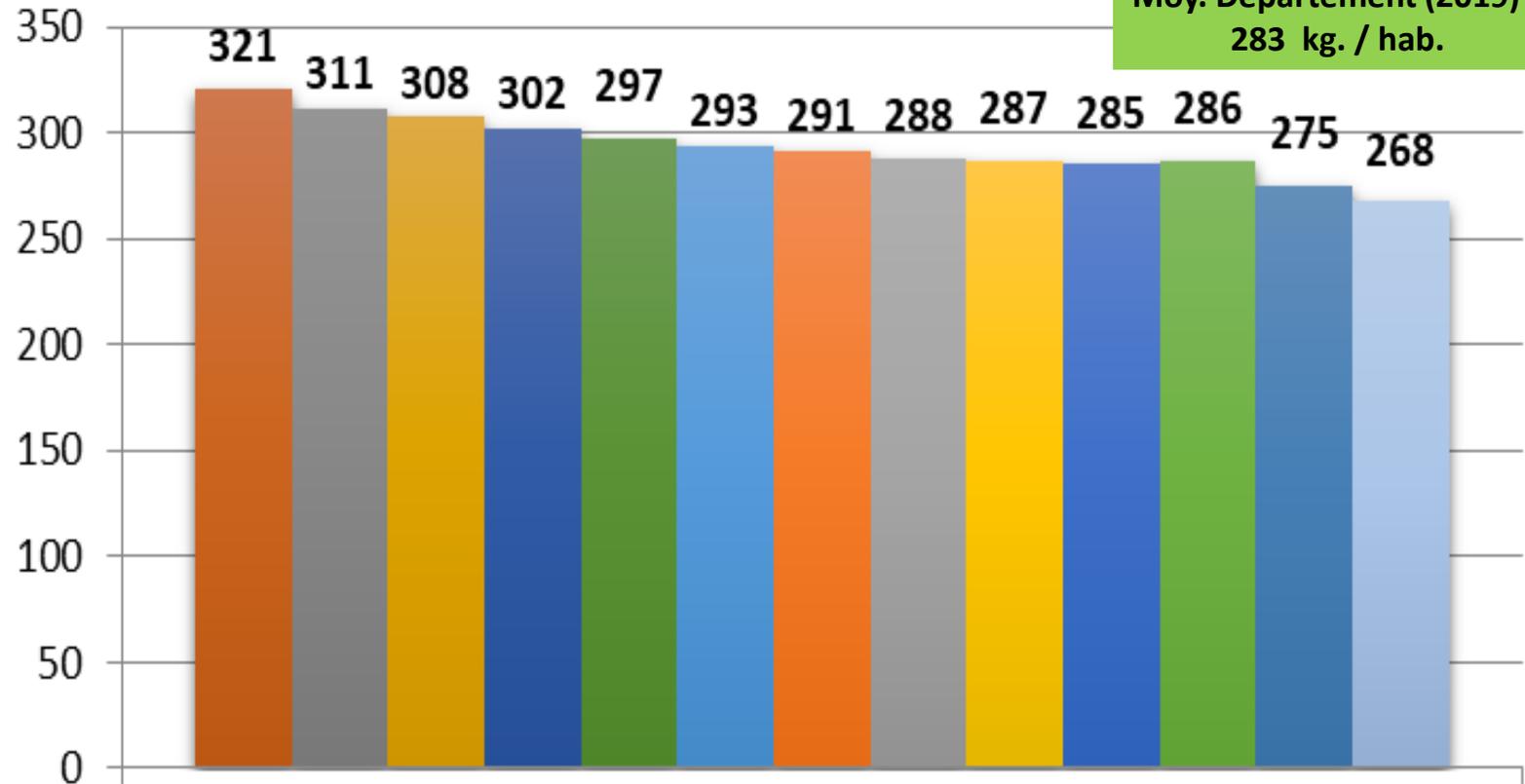
Collecte et flux spécifiques complémentaires :

Textiles en bornes (62 T (Le Relais) / -26%)/

Amiante (7,3 T) / - 24%

TOTAL : 3,23 kg/hab.

+ Refus cartons bruns dans papiers 42 T / + 73%



KG/Habitant OMA



Moy. Département (2019) :
283 kg. / hab.

Les données quantitatives 2020 pour les déchèteries

- **3 631 tonnes collectées** (hors gravats) (4 866 t avec gravats)

- 166 kg/hab.

- Baisse de 11 % / 2019

(DECHETS VERTS : - 521 tonnes = - 75 %

ECO MOBILIER : - 29 tonnes = - 8 %

DDM : + 7 tonnes = + 6,4 %

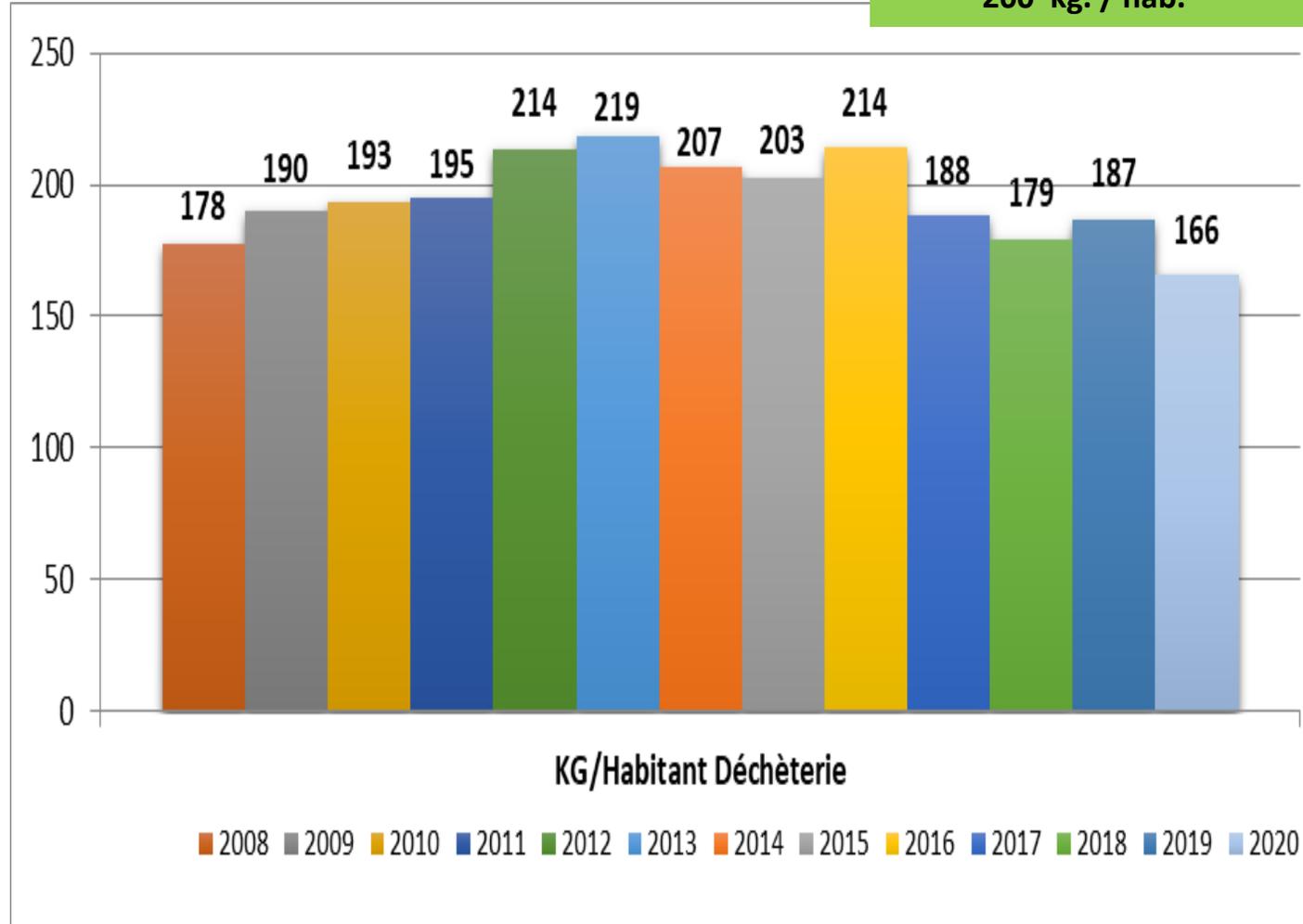
DNR/plâtre : + 74,42 t = + 7%

Gravats : + 138,6 t = +12,7%)

37,3 € h.t./hab.

- **51 769 passages / -2,5 %** (55 % Cluny /
19 % Salornay-sur-Guye / 19 % Trambly /
/ 3 % La Guiche / 4 % Tramayes)

Moy. Département (2019) :
200 kg. / hab.

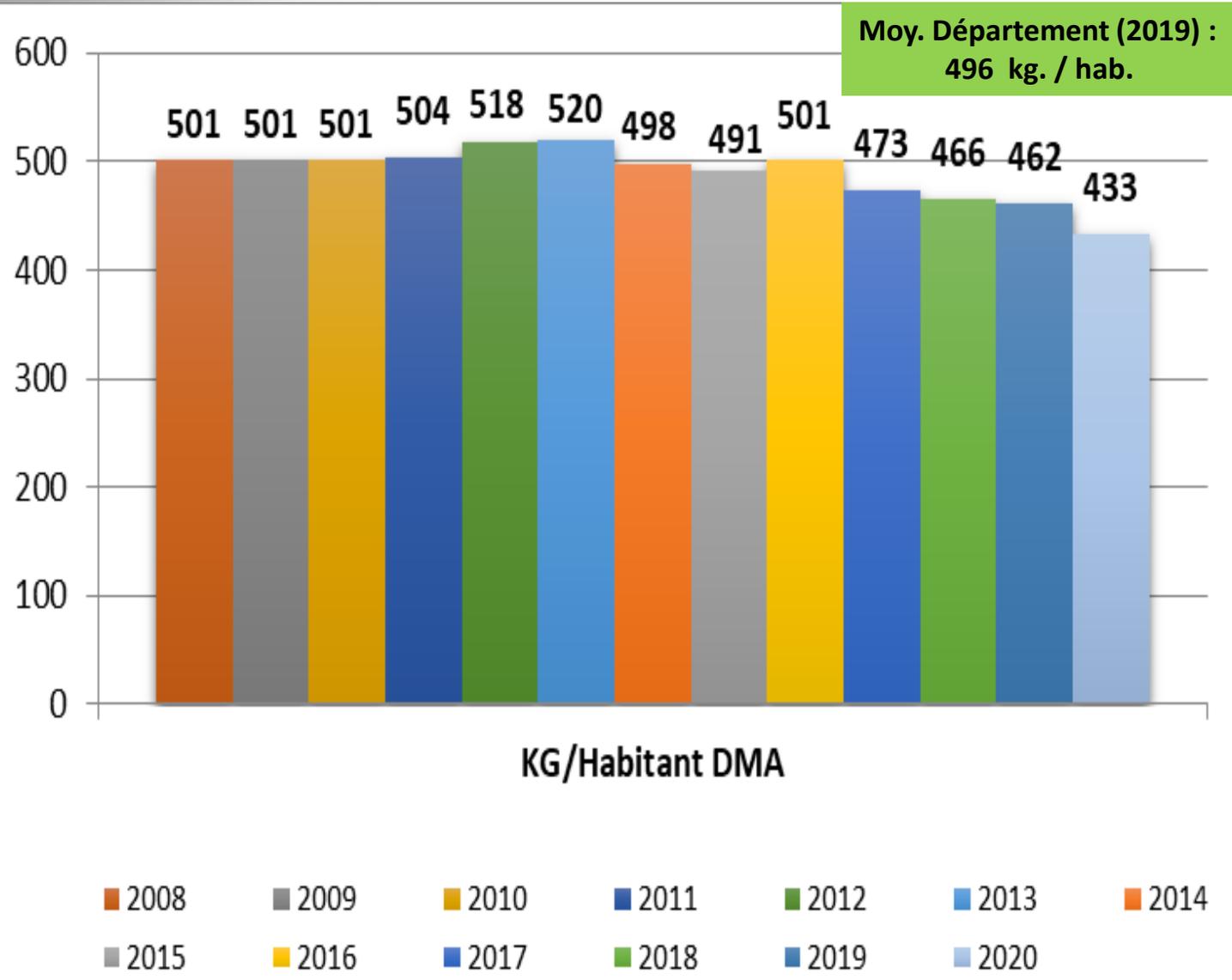


Les données quantitatives 2020 pour les déchets ménagers et assimilés (DMA)

- **9 499 tonnes collectées**
- **433 kg/hab.**
- **Baisse de 6,3 % / 2019**
- **Ensemble des collectes (sans gravats)**
sans Textiles / Amiante / Refus cartons-papiers
(111 tonnes)
- **Au total : 9 610 tonnes**

Valorisations : 93 %
(enfouissement : 7,3 %)

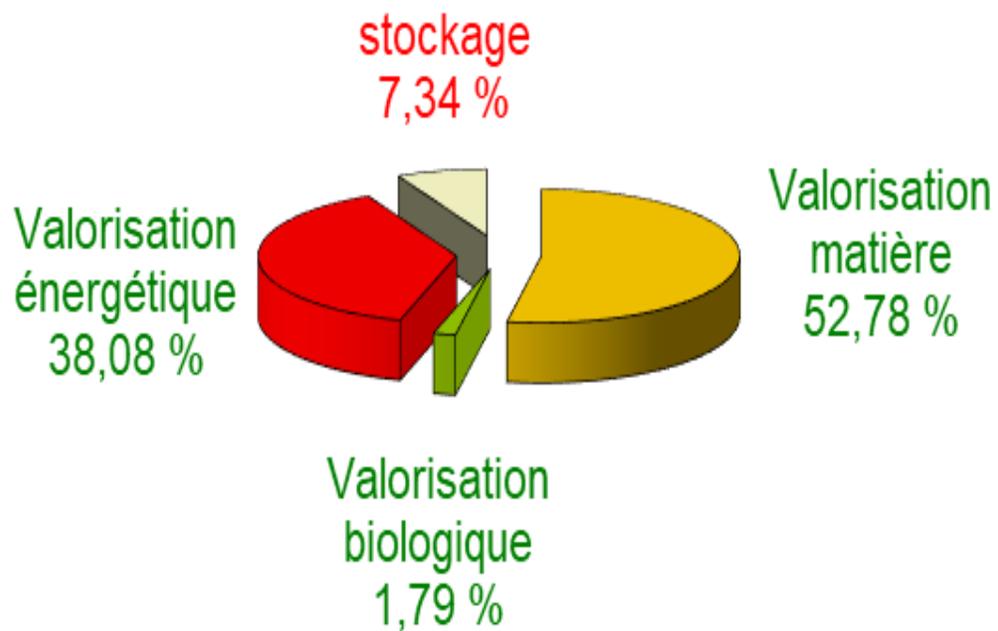
- **105,5 € h.t./hab.**



En résumé...

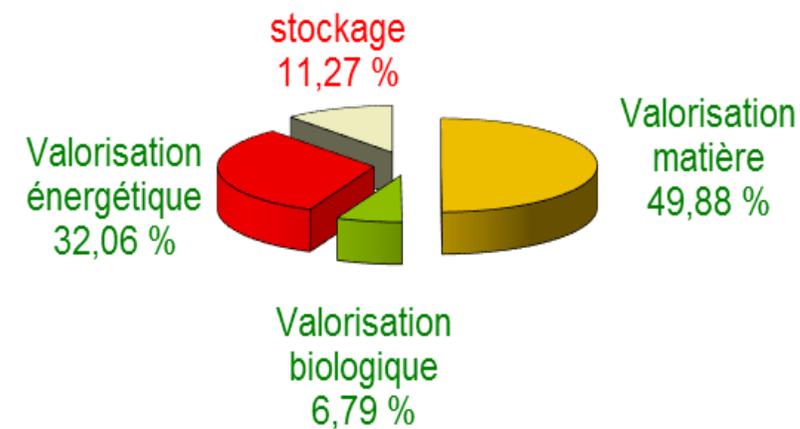
VALORISATIONS 2020 : 93 %

Bilan modes de traitement



VALORISATIONS 2019 : 89 %

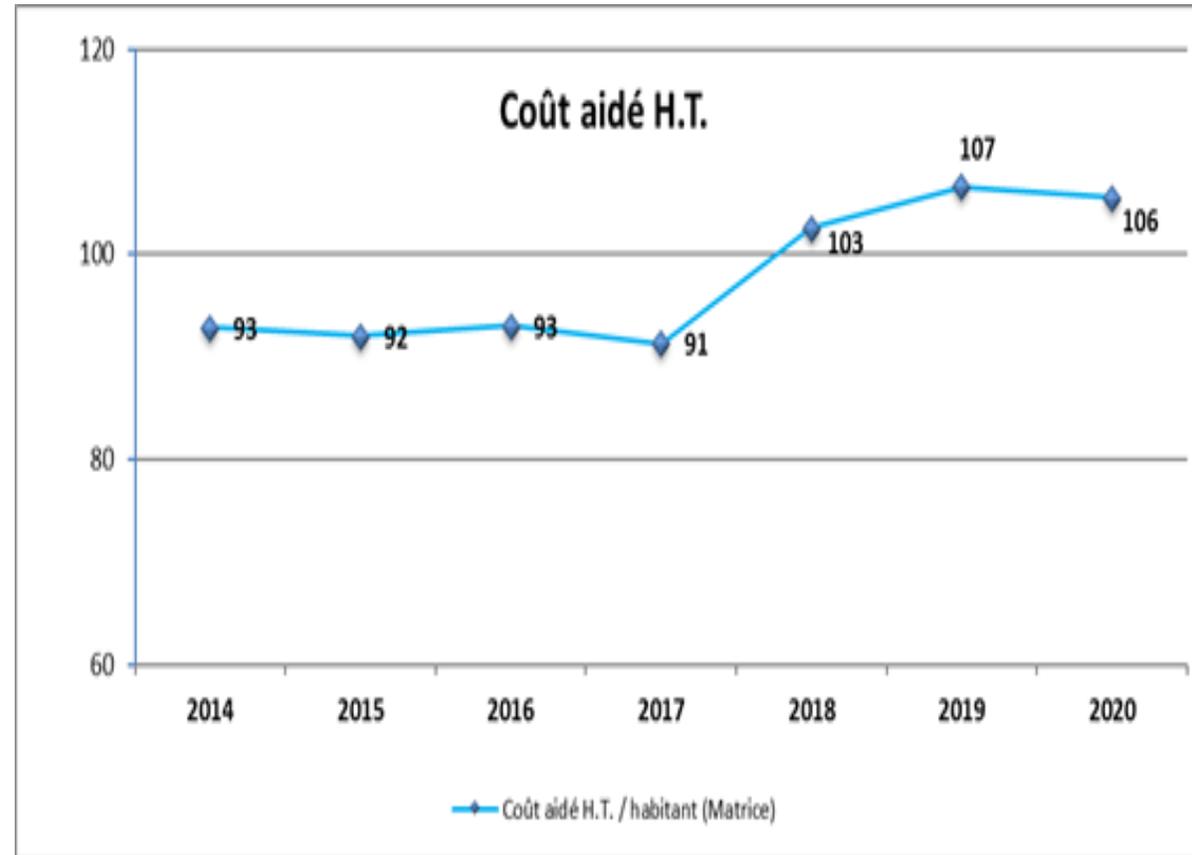
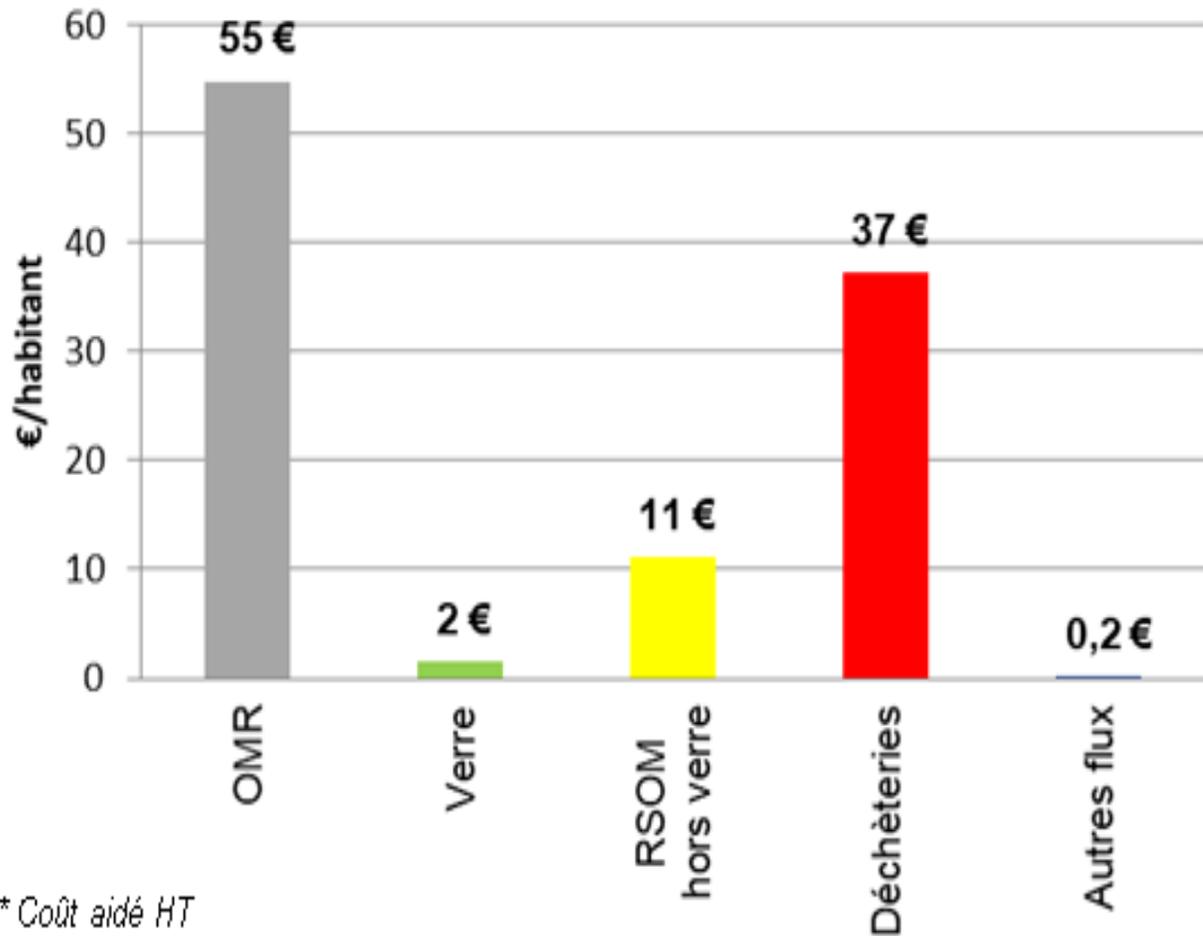
Bilan modes de traitement



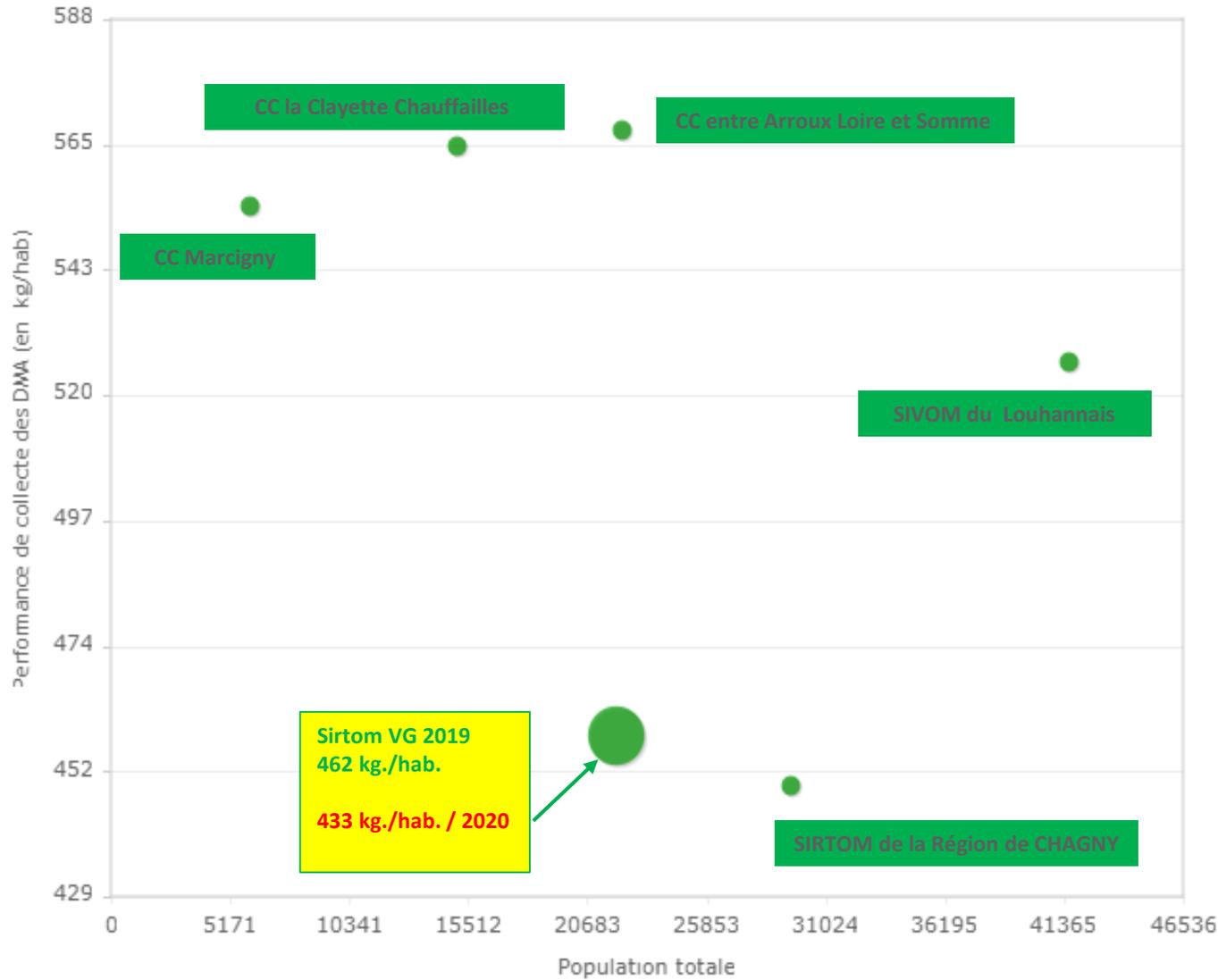
En résumé...

- 125,3 € h.t. / hab. brut
- **105,5 € h.t. / hab. net** (moins vente / soutiens / subventions)

Coût** en €HT/habitant

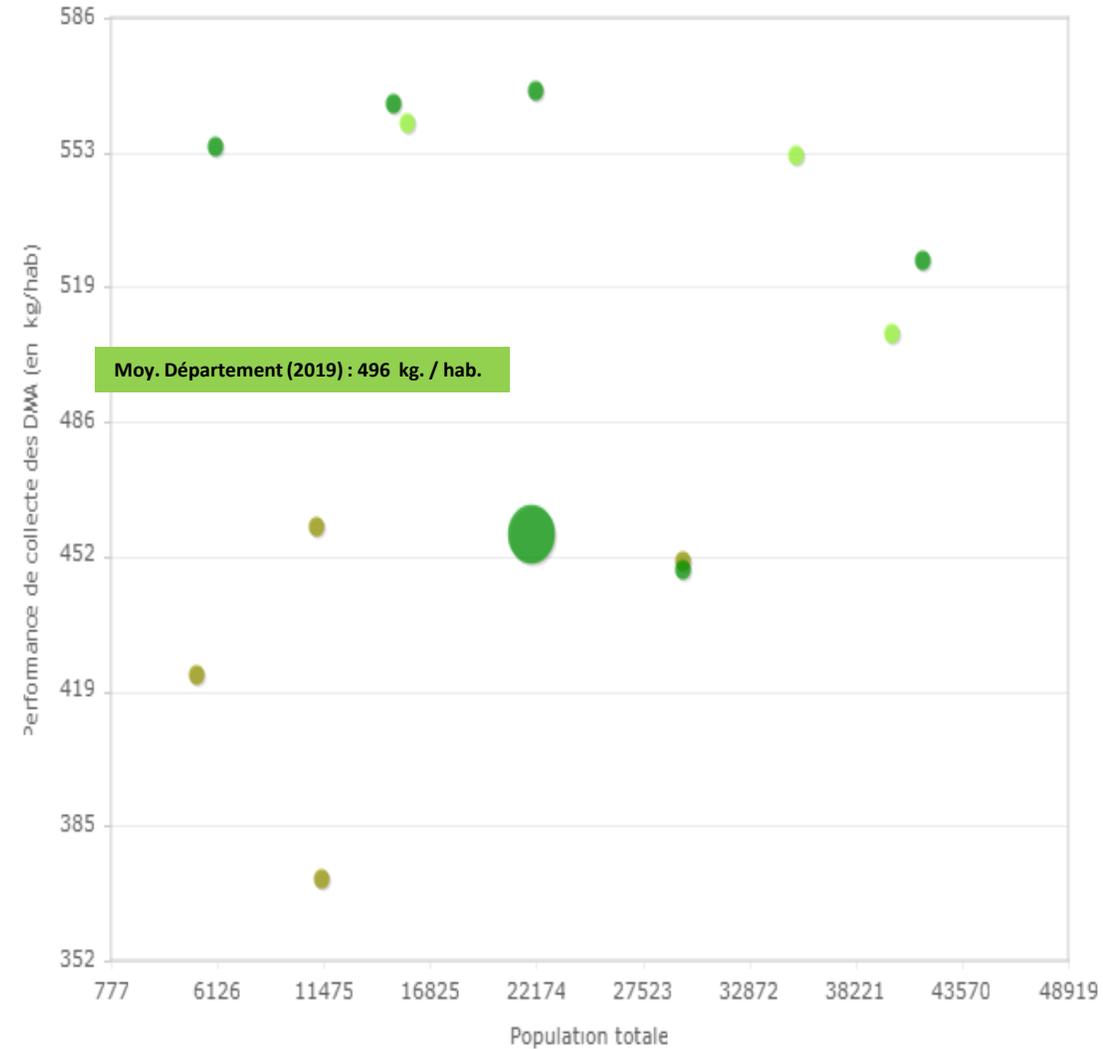


Et si nous nous comparions ?

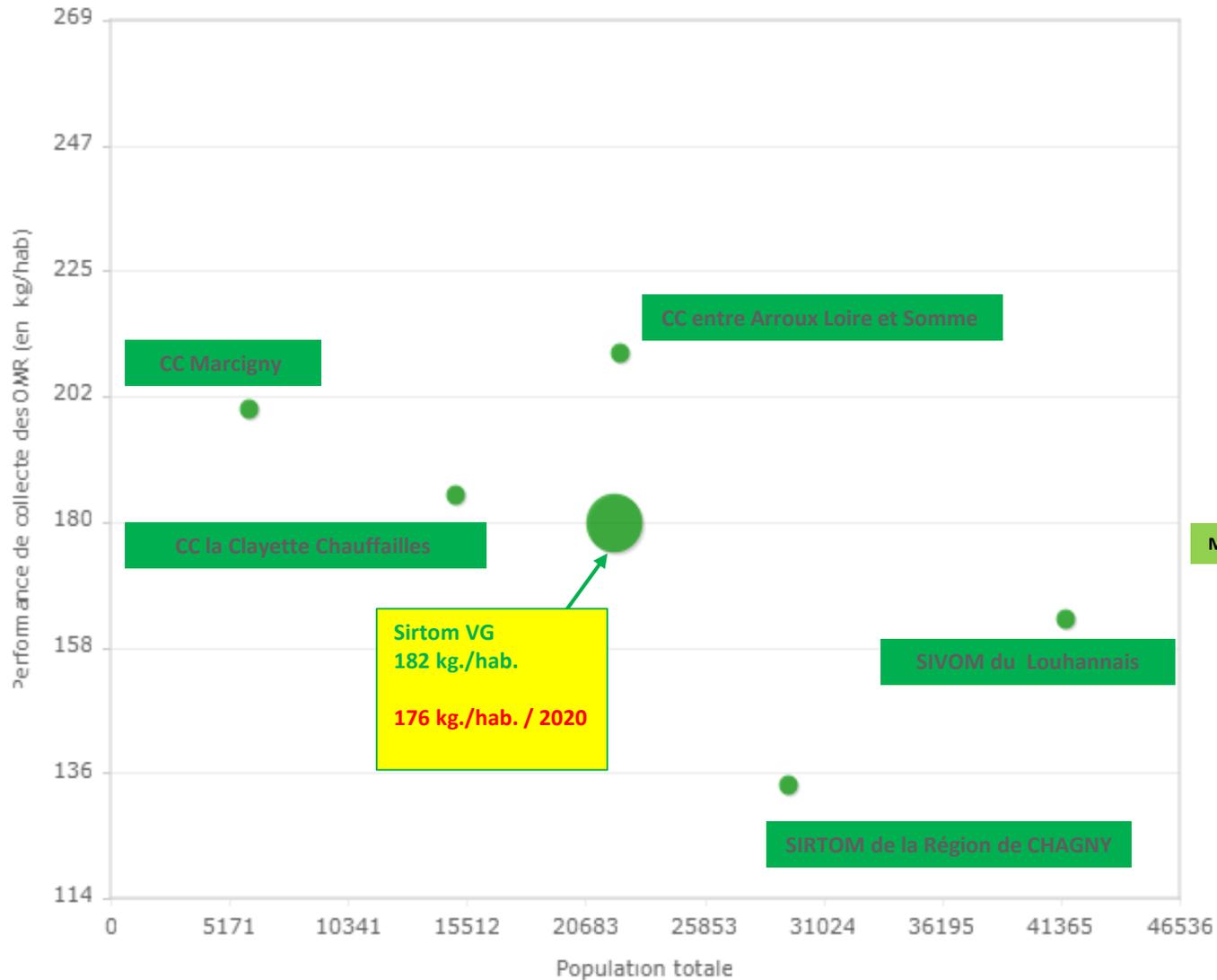


Ratio SINOE DMA (kg/hab.)
(données 2019/coll. Dépt. /
milieu rural avec ville centre (4 coll.))

Ratio SINOE DMA (kg/hab.)
(données 2019/coll. Dépt. ensemble)

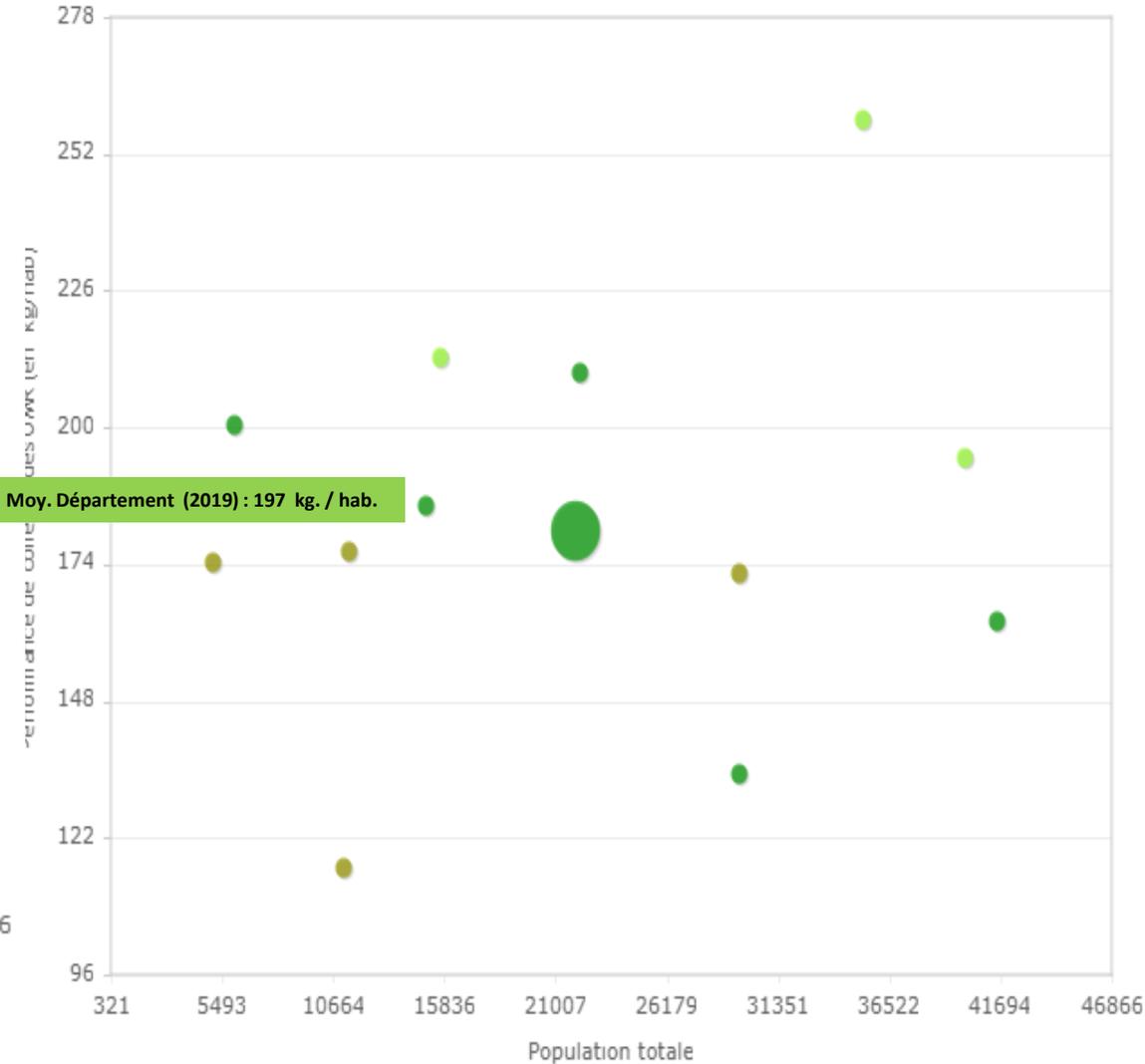


Et si nous nous comparions ?

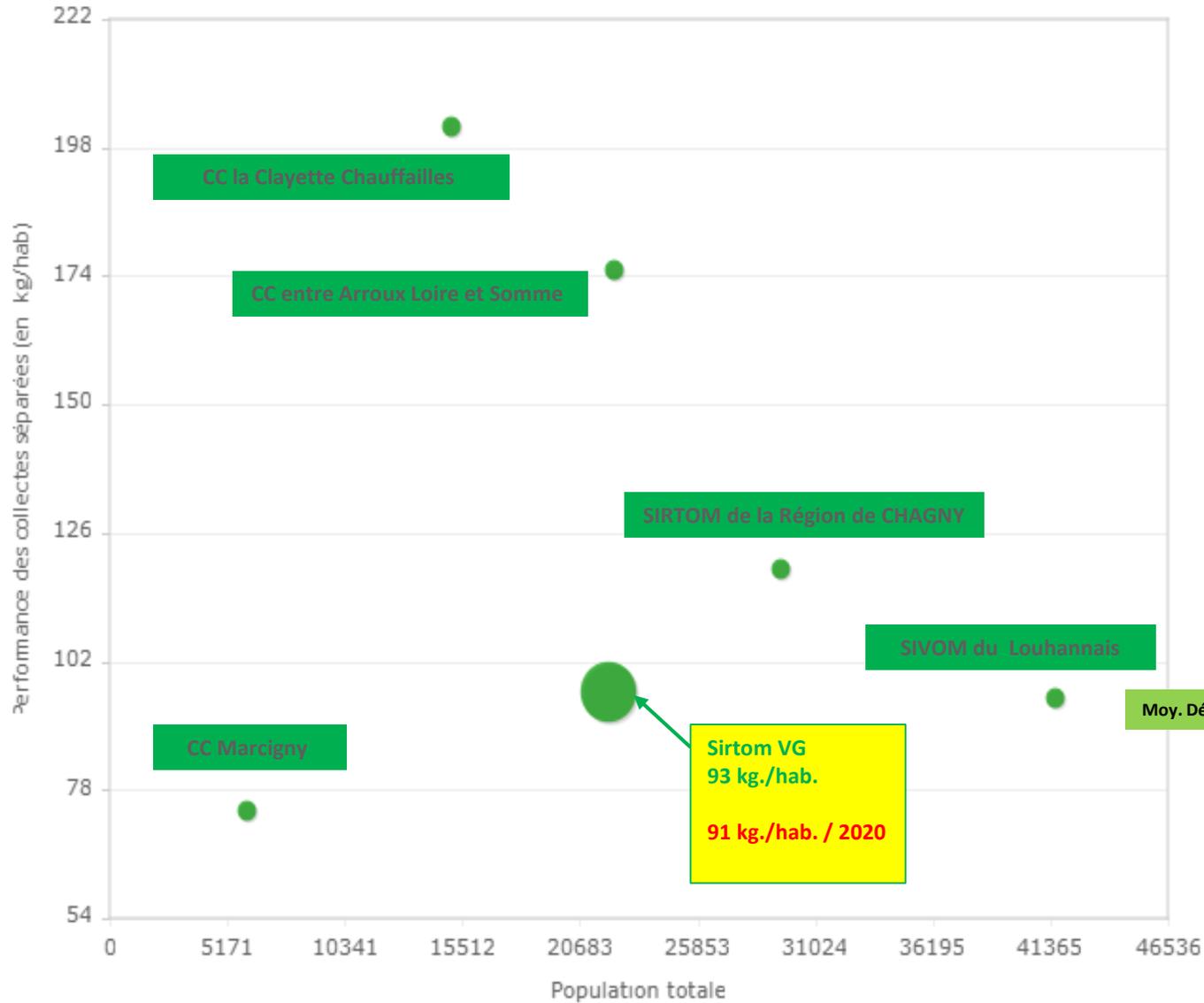


Ratio SINOE OMR (kg/hab.)
 (données 2019/coll. Dépt. /
 milieu rural avec ville centre (4 coll.))

Ratio SINOE OMR (kg/hab.)
 (données 2019/coll. Dépt. ensemble)



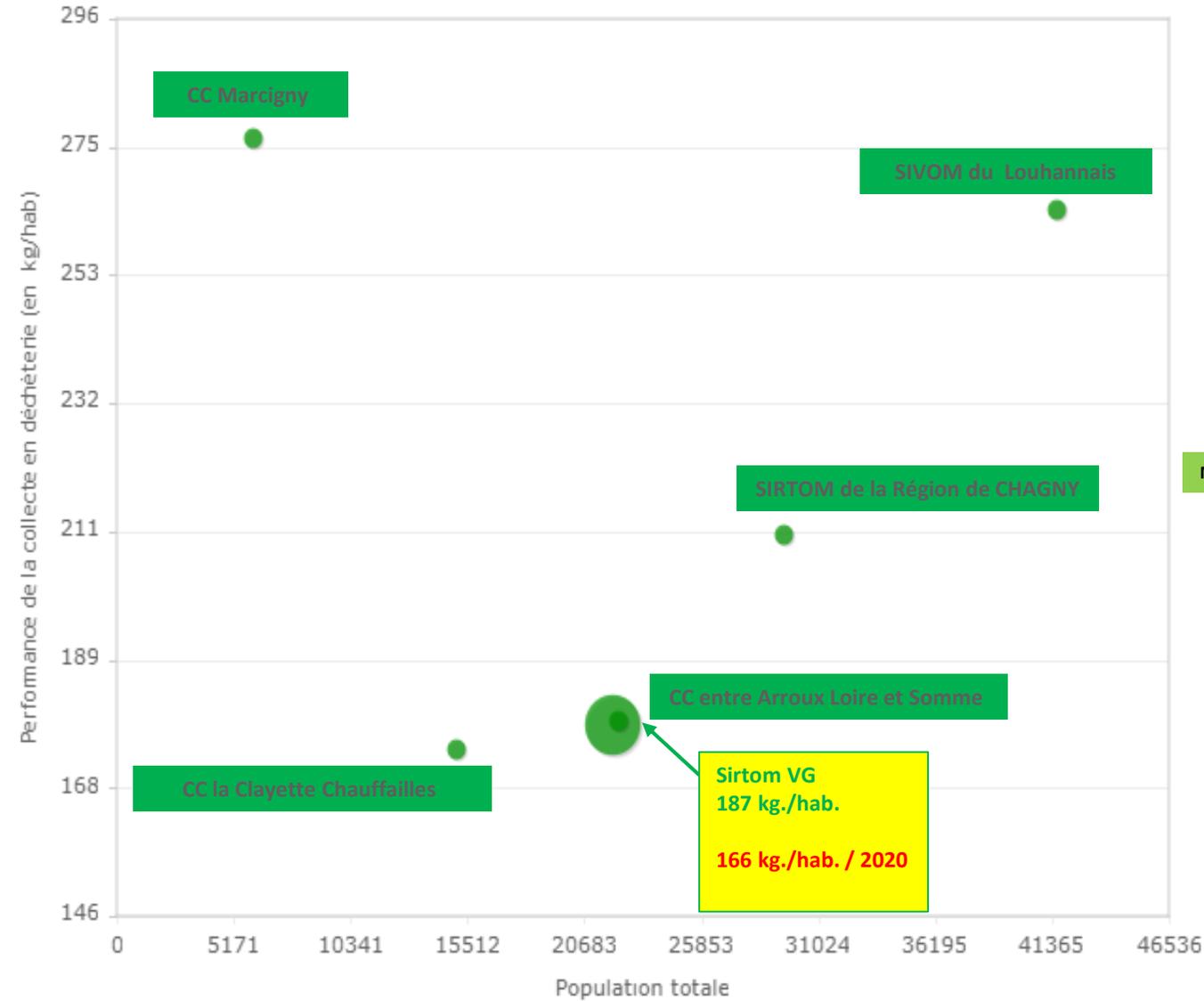
Et si nous nous comparions ?



Ratio SINOE collecte sélective (kg/hab.)
(données 2019/coll. Dépt. /
milieu rural avec ville centre (4 coll.))

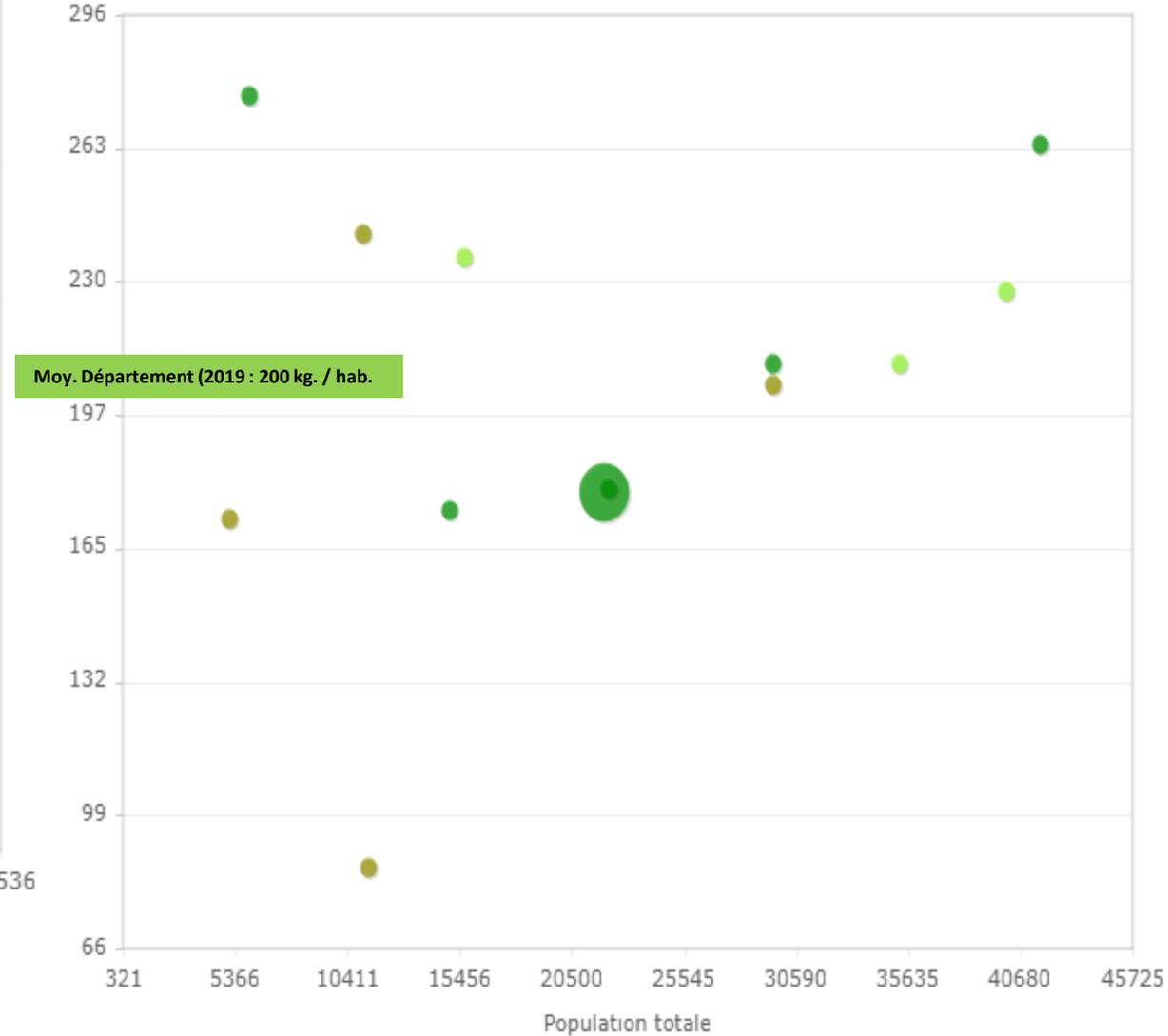


Et si nous nous comparions ?



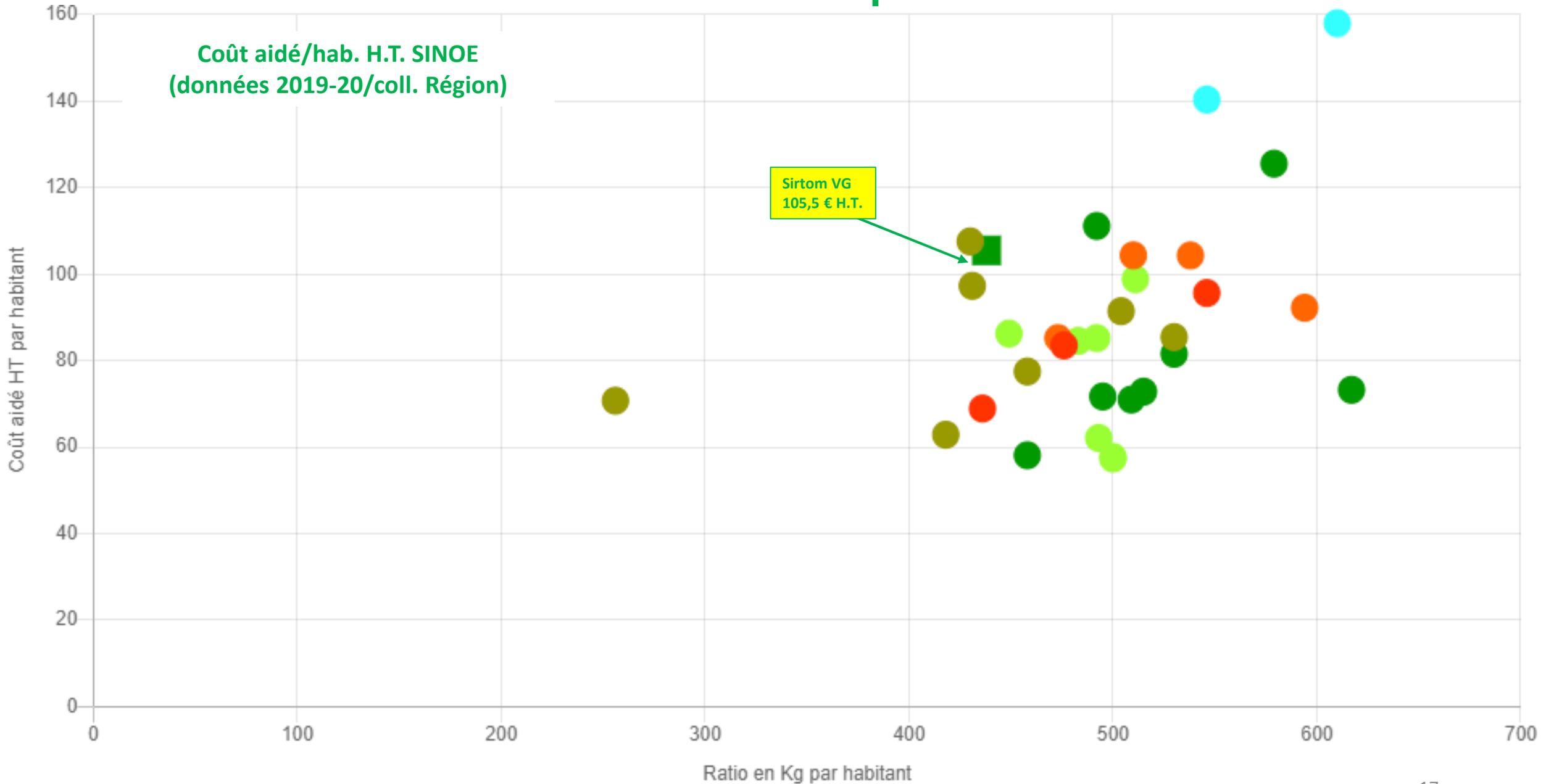
Ratio SINOE déchèteries (kg/hab.)
 (données 2019/coll. Dépt. /
 milieu rural avec ville centre (4 coll.))

Ratio SINOE déchèteries (kg/hab.)
 (données 2019/coll. Dépt. ensemble)

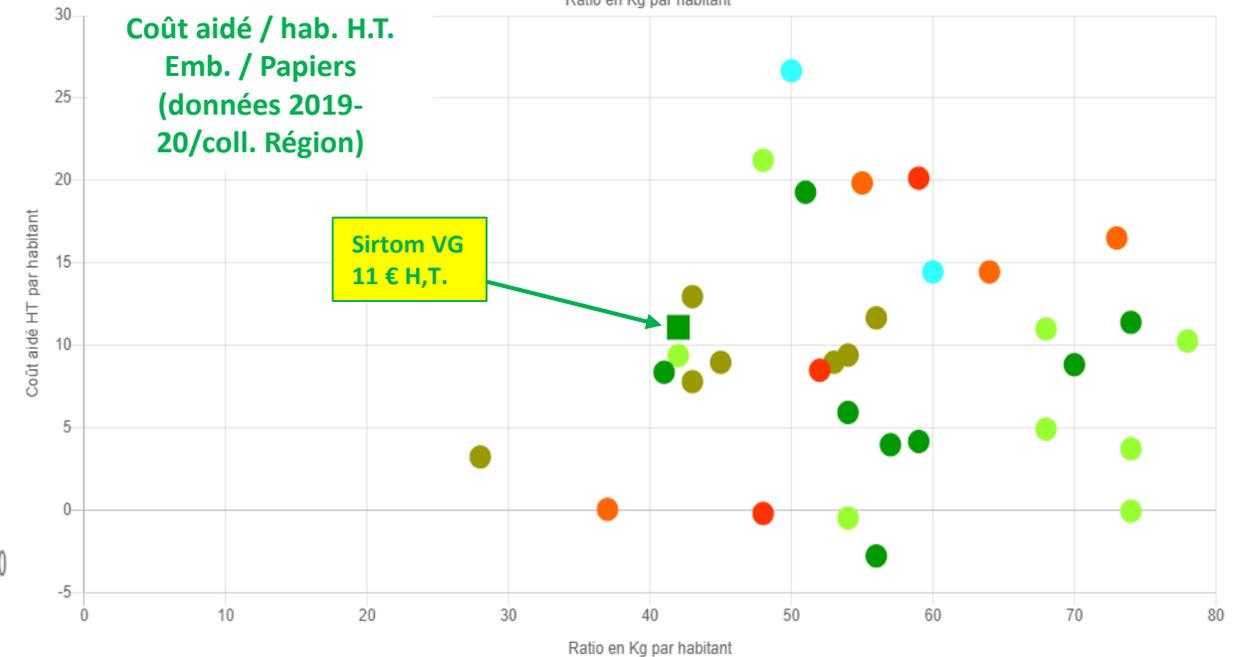
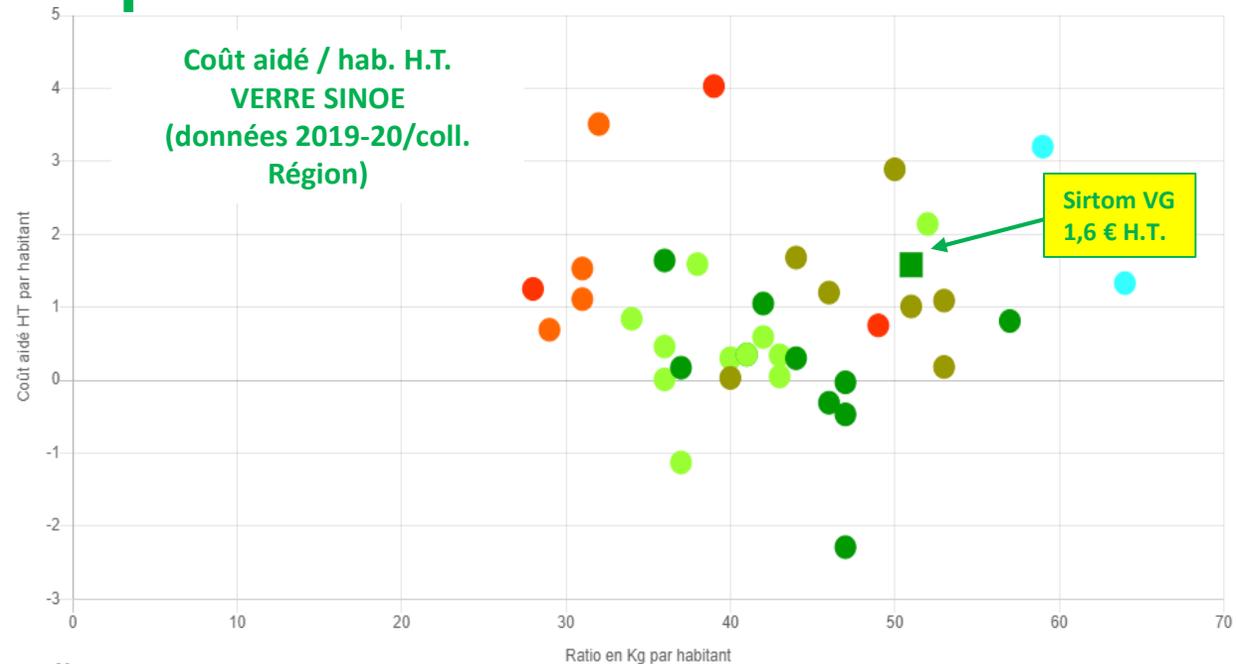
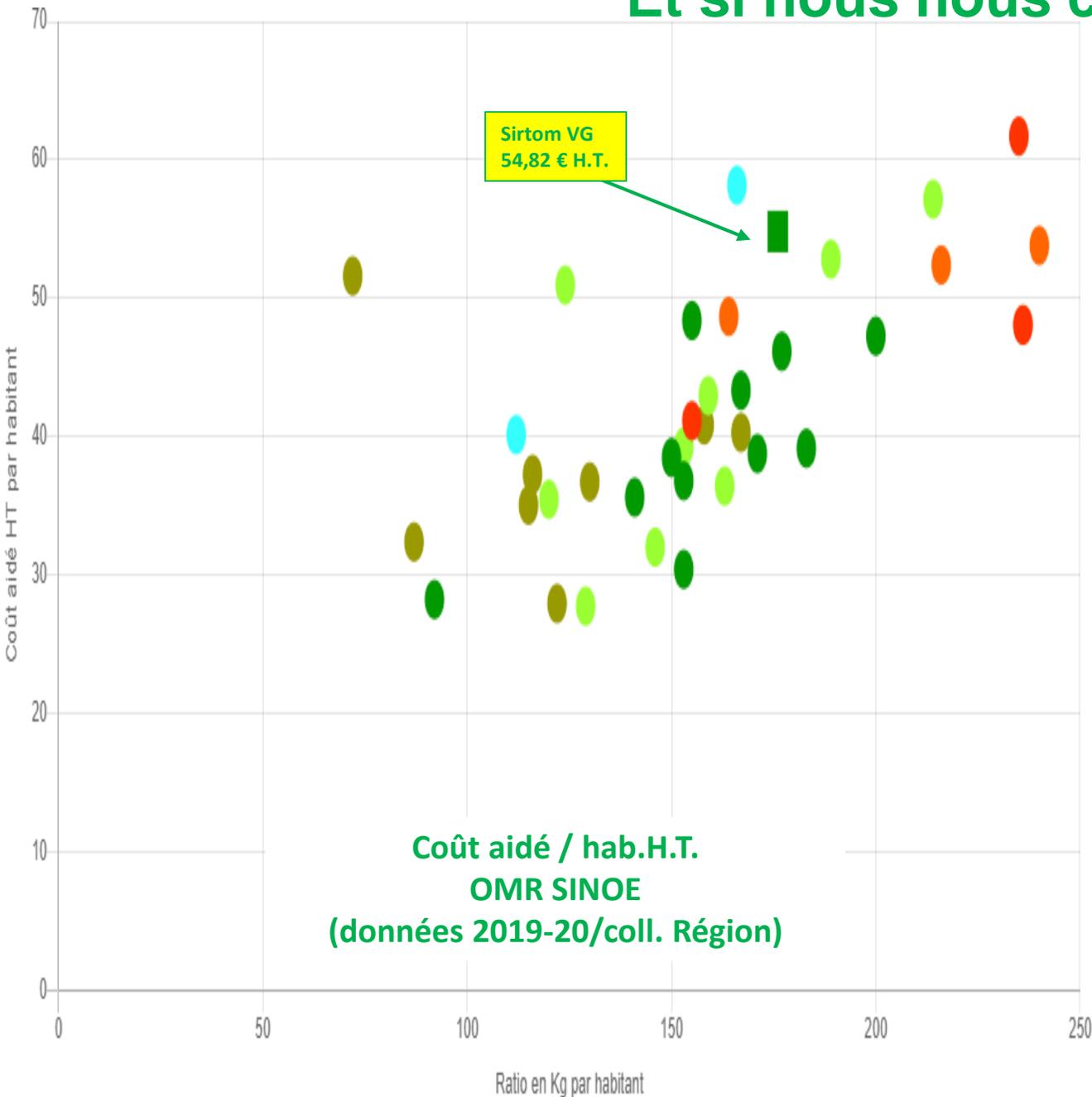


Et si nous nous comparions ?

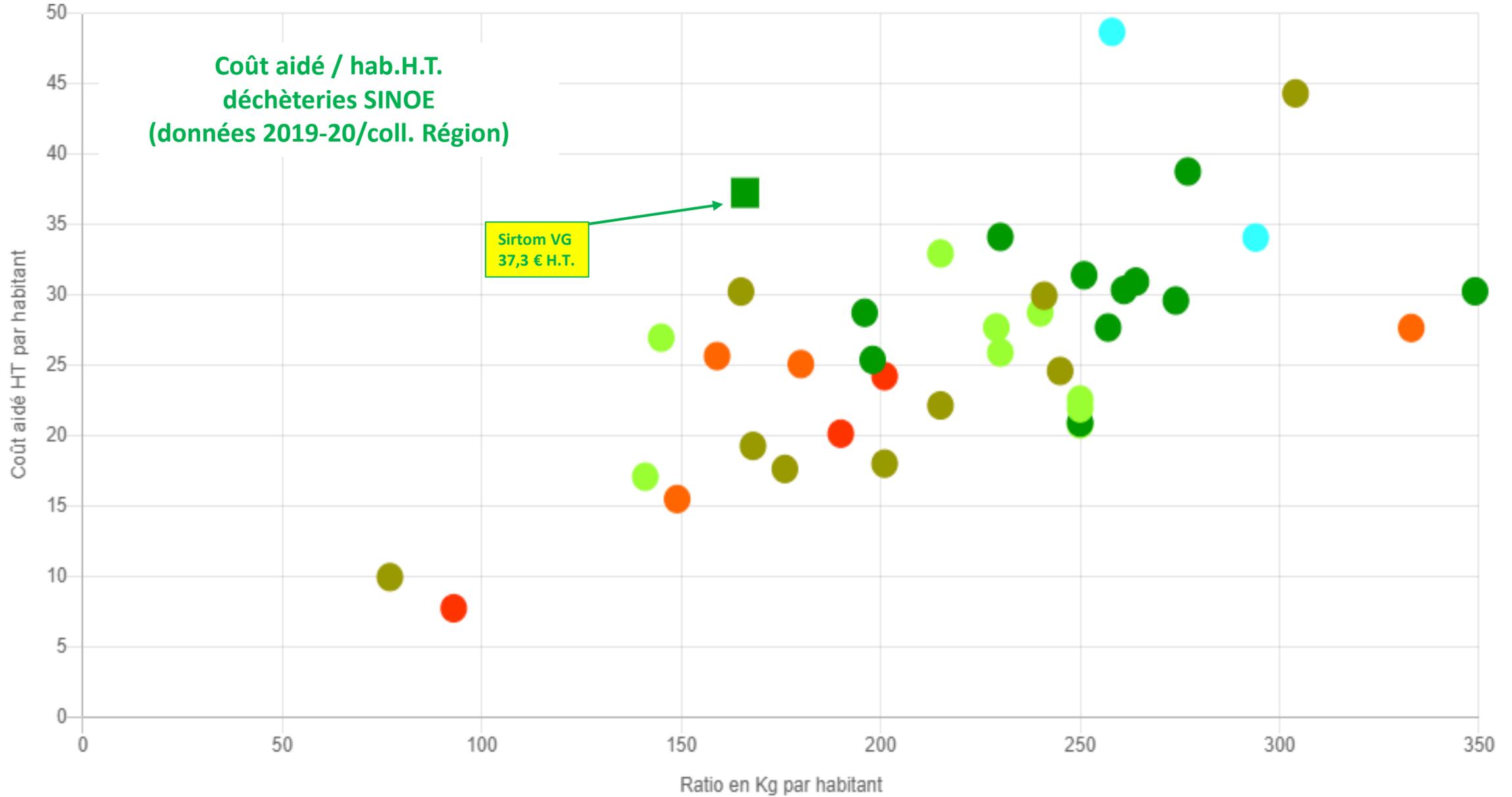
Coût aidé/hab. H.T. SINOE
(données 2019-20/coll. Région)



Et si nous nous comparions ?



Et si nous nous comparions ?



Les données qualitatives 2020 : les projets « Zéro Gaspillage »



**Programme Local de Prévention des
Déchets Ménagers et Assimilés
(PLP DMA)**

**Contrat d'Objectifs Déchet et
Economie Circulaire
(CODEC)**

Contexte et historique

2010 – 2015 :
Engagement dans un plan local de prévention.



2016 – 2018 :
Retenu parmi les 58 territoires de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage ».

2019 – 2021 :
Continuité du ZDZG grâce au Contrat d'Objectif Déchets et Economie Circulaire.

2021 – 2026 :
Création réglementaire du plan local de prévention des déchets ménagers assimilés.

2026

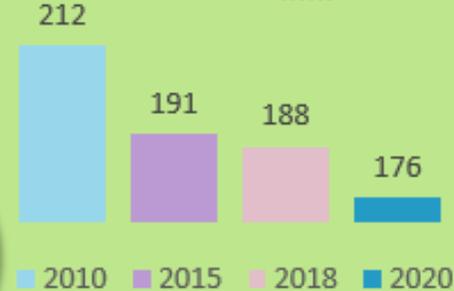
2010

2015

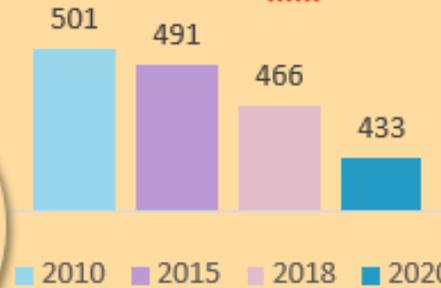
2019

2021

Evolution des ordures ménagères résiduelles (kg/hab/an)



Evolution des déchets ménagers assimilés (kg/hab/an)



Objectifs

- 27 %

des Ordures Ménagères résiduelles de 2010 à 2026
(153 kg/hab/an)

- 17 %

des Déchets Ménagers Assimilés de 2010 à 2026
(412 kg/hab/an)

Caractérisations des ordures ménagères – février 2020

Objectifs :

- Suivre le contenu des ordures ménagères (1^{ère} campagne en 2016)
- Avoir des données quantitatives des déchets valorisables
- Orienter les actions

Vêtements
Emballages plastiques



Bouteille en verre
Canettes
Bouteilles plastiques
Emballages cartons



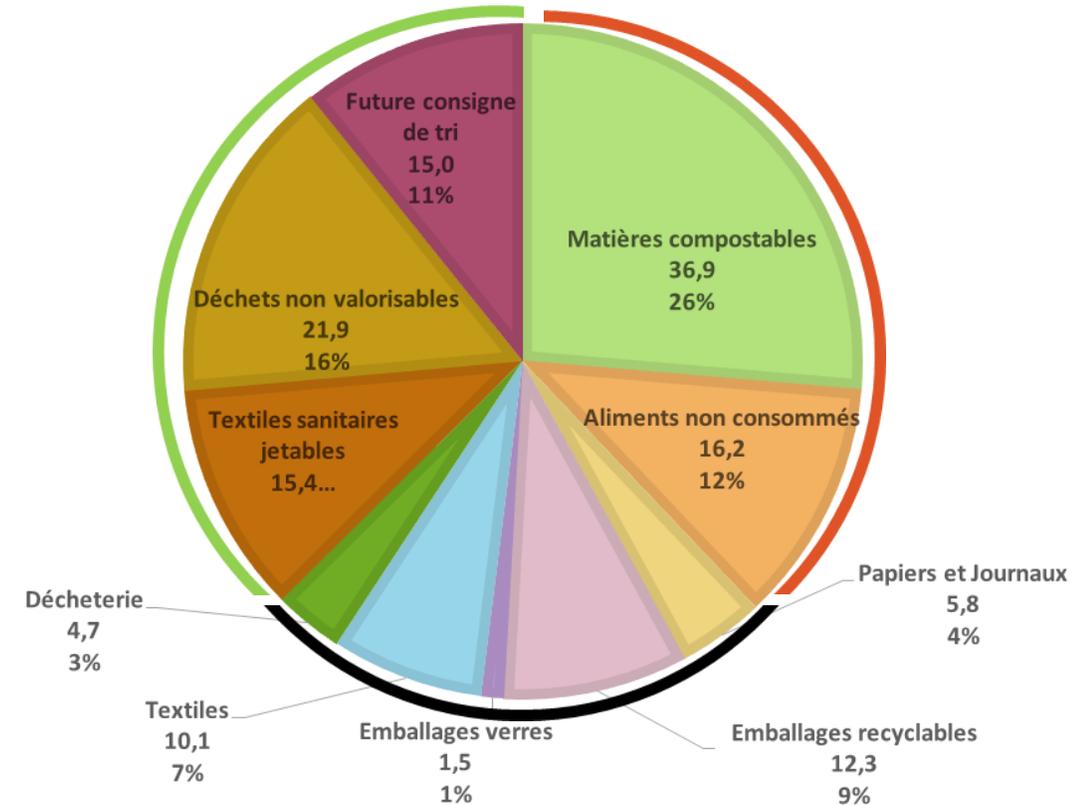
Tickets de caisses
Papiers



Restes alimentaires



CARACTÉRISATION N°5 - FÉVRIER 2020 (441 KG)
RÉPARTITION PAR CATÉGORIES, KG/HAB/AN &
POURCENTAGE DE POIDS



Actions pour éviter & réduire :

- Tri des déchets
- Compostage, cuisiner ses restes, veiller à la date de péremption,...
- Consommer autrement : achat en vrac, cotons lavables, ...

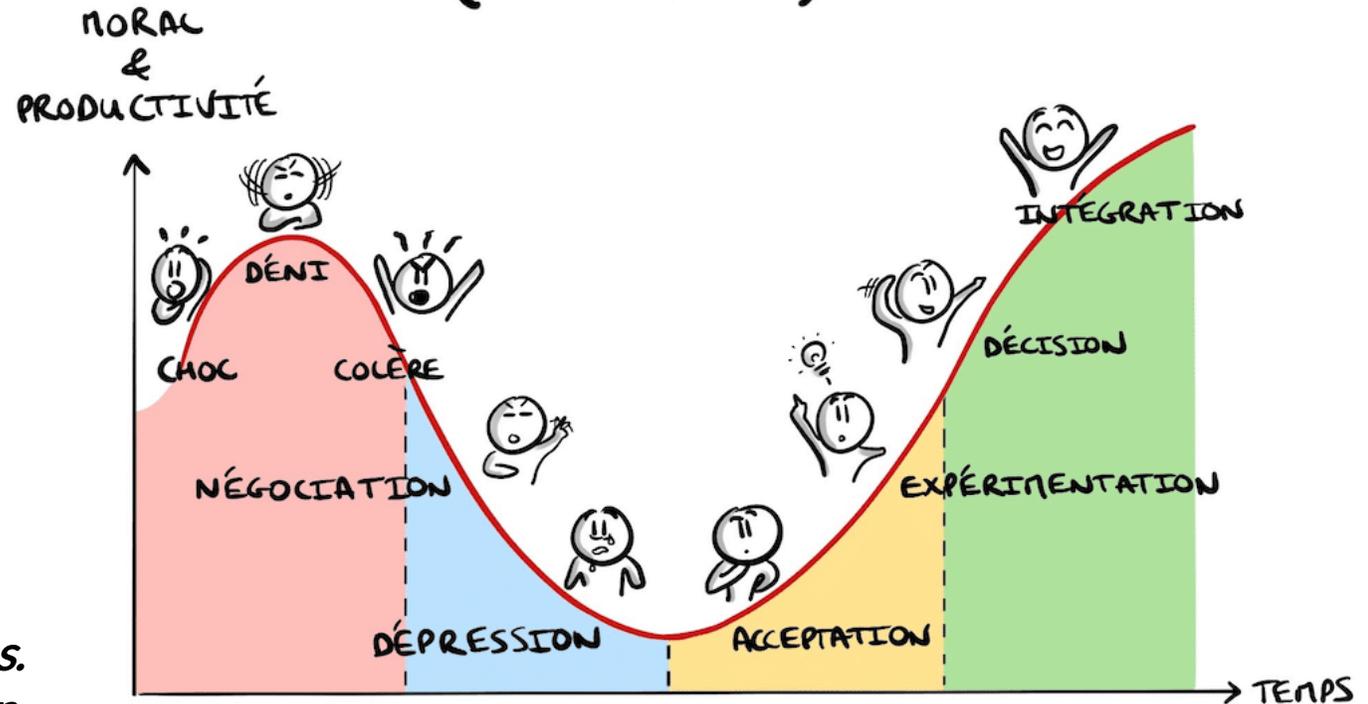
Vers un changement d'habitudes

Les défis...

- Consommer et produire autrement pour préserver les ressources,
- Trouver des alternatives : réemployer, réutiliser, et recycler au maximum.
- Accompagner le changement de comportements de la population pour limiter les impacts environnementaux et la production de déchets,

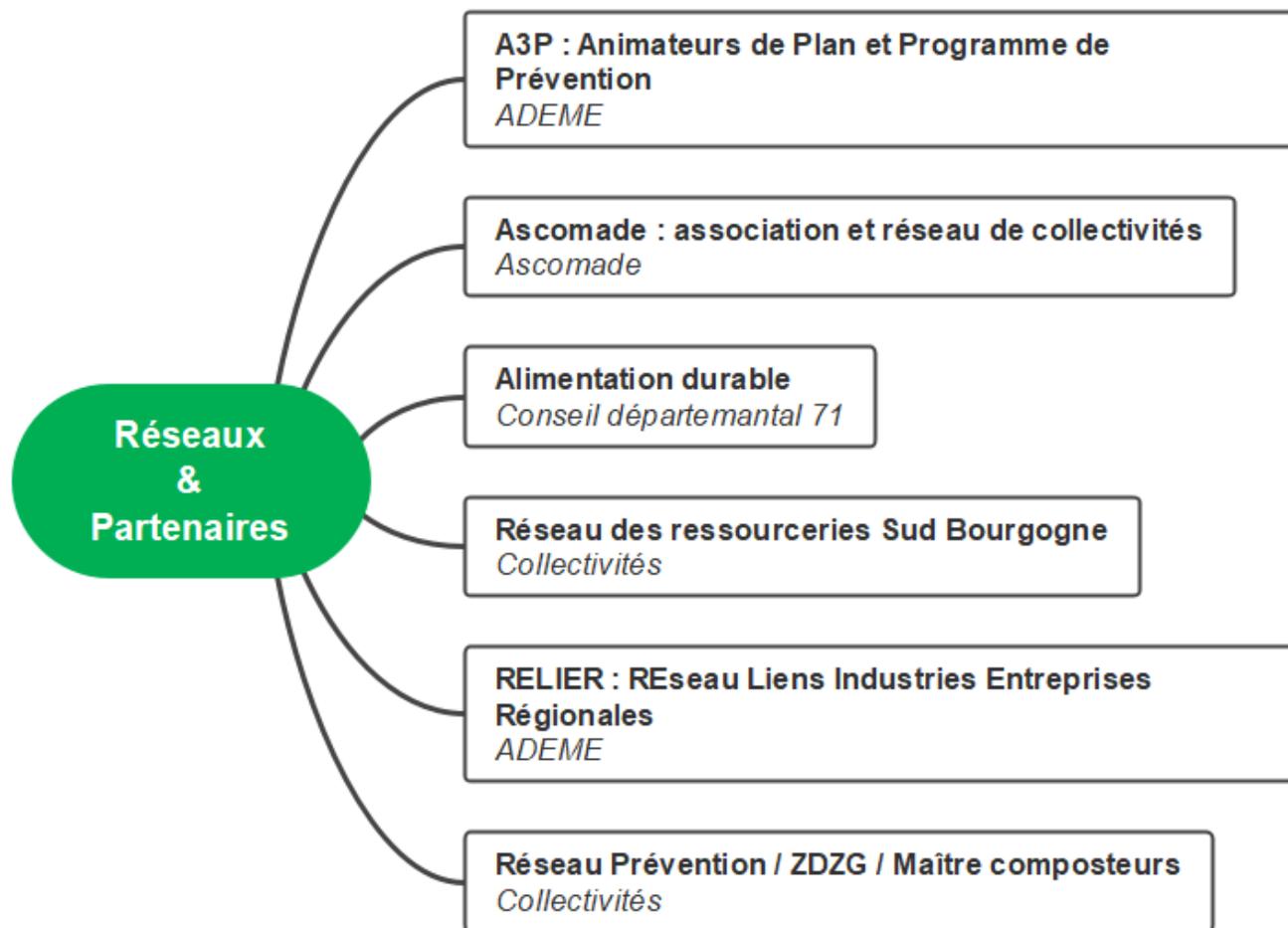
*« On ne peut pas changer les gens.
On peut juste leur montrer le chemin,
puis leur donner envie de l'emprunter. »*

ÉTAPES DU CHANGEMENT (KÜBLER ROSS)



@BLOCULUS

Les partenaires et réseaux



5^{èmes} RENCONTRES FRANCOPHONES DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE



Mieux produire

6 actions

Partenaires :

- Communauté de Communes via TEPos
- Chambres consulaires
- Structure de l'Economie Sociale et Solidaire



Mieux consommer

8 actions

Partenaires :

- Communauté de Communes via TEPos
- Commerçants
- Grandes surfaces
- Établissements publics
- Restaurations collectives
- Établissement scolaires
- Acteurs du tourisme



Mieux gérer

10 actions

Partenaires :

- Communauté de Communes via TEPos
- Agriculteurs
- Communes



Chiffres clés des projets 2020

Mieux produire

7 professionnels engagés dans des synergies inter-entreprises

32 professionnels rencontrés pour être accompagnés dans la réduction des déchets

3 grandes surfaces qui donnent des invendus alimentaires aux associations caritatives locales.

14 structures (publiques et privées) regroupées en une association pour développer des activités durables autour de l'économie circulaire

Mieux consommer

88 objets amenés aux ateliers d'auto-réparation, dont 50% réparés

55 tonnes d'objets et vêtements retrouvent une seconde vie, via la ressourcerie Eco'Sol

5 établissements hospitaliers réunis pour échanger sur la mise en place de textiles sanitaires lavables

20 élus ayant participé au 1er atelier de construction de la stratégie d'économie circulaire du SIRTOM

Mieux gérer

25 m³ de broyat produit grâce aux journées de broyage dans les communes

34 contrats de prêts et locations de tondeuses mulching ou petits broyeurs à végétaux

6 agriculteurs en test pour utiliser le broyat en sous-couche de litière bovine

84 poulaillers et **42** poules distribués pour transformer les épluchures en œufs

21 participants aux ateliers d'échanges sur le compostage

166 composteurs individuels distribués aux particuliers

Le référentiel économie circulaire

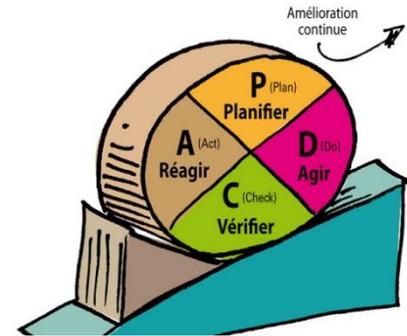
Atelier 1 : décembre 2020



- **4 ateliers thématiques** pour découvrir les activités du SIRTOM et les enjeux liés aux déchets
- **Création de supports** et d'outils pouvant être réutilisés

Les ressentis de la matinée :

Enrichissant
Partage
Utilité
Responsabilité
Défi groupe
Efficacité
Réflexion
Convivialité
Motivation
Appartenance
Collaboration



Présenter la démarche en Conseil Syndical et valider le budget

Réaliser un diagnostic en interne avec l'outil de l'ADEME

Sensibiliser aux enjeux, construire les orientations de demain

Réaliser une feuille de route jusqu'à 2026

Créer un plan d'actions « économie circulaire » sur le territoire

Fin 2019

été 2020

Décembre 2020 - mai 2021

Juin 2021

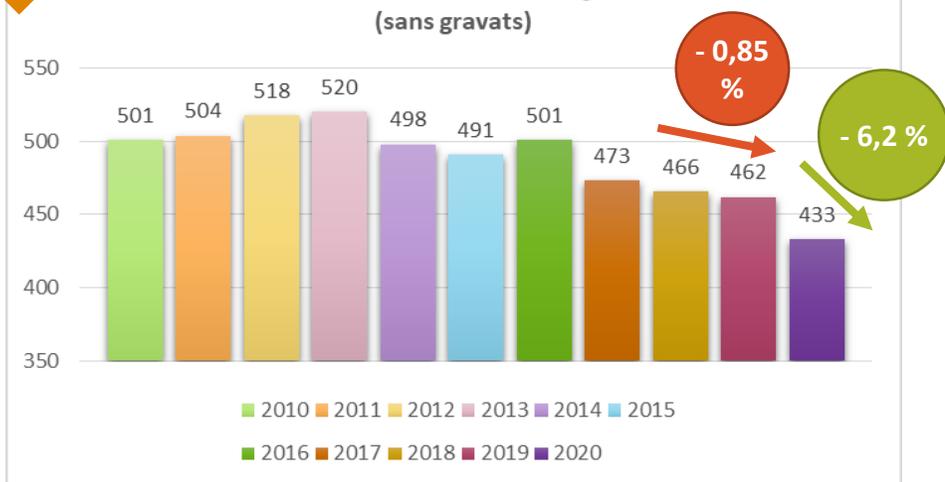
Septembre 2021

Bilan 2020

Indicateur
n°1

- Réduction de 1,6 % par an des DMA (4,8% en 3 ans)
- Années de référence 2018 : 466 kg/hab/an
- Tonnage à atteindre en 2021 : 444 kg/hab/an

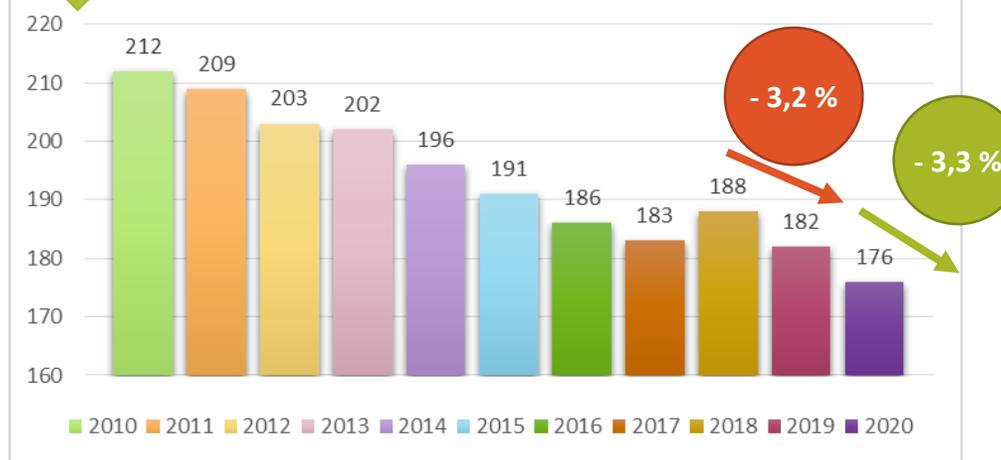
Evolution des DMA en kg/hab/an
(sans gravats)



Indicateur
n°2

- Réduction de 2,5 % par an des OMr
- Années de référence 2018 : 188 kg/hab/an
- Tonnage à atteindre en 2021 : 174 kg/hab/an

Evolution des OMr en kg/hab/an



Indicateur
n°3

- Obtenir 25 points minimum sur l'engagement des entreprises dans l'EC :
 - 10 points minimum pour les « entreprises »,
 - 15 points minimum pour les « démarches collectives »

2019 : 15 points

2020 : 25 points

Communication



A vos outils : des idées d'activité et de bricolage

Le temps peut devenir long lorsque l'on doit rester chez soi. Nous vous avons déniché 3 jolis pépites pour pouvoir occuper les mains et la tête, en famille ou tout seul !



Notre coup d'oeur ! 100 activités ludiques et créatives à faire seul ou en famille !

Voici un projet collaboratif rempli de fraîcheur. Un collectif a réalisé pour tous les Français confinés chez eux un cahier d'activités en tout genre. Adressé aussi bien aux adultes qu'aux enfants, ce PDF rassemble des activités originales comme la fabrication d'un hamac dans le salon, des explorations scientifiques, des astuces pour organiser une chasse au trésor, des séances de bien-être...

Pour découvrir la fiche d'activités...

Pratiquer le green confinement

Cette période peut être une opportunité de découvrir de nouvelles distractions, de développer sa créativité ou même, pourquoi pas, de devenir plus écolo dans son quotidien. La Fondation Nicolas Hulot a rassemblé une liste non exhaustive, qui sera alimentée au fur et à mesure, de ressources pour vous accompagner dans votre confinement. Profitez-en !

Pour passer au green confinement...

Chaque jour, elle propose des activités aux parents pour occuper les enfants

Pauline Delcroix est institutrice et formatrice Montessori dans une école privée dans le nord de Roubaix. Depuis l'annonce du confinement, elle partage des idées d'activités en vidéo, destinées aux parents qui souhaiteraient occuper leurs enfants de manière originale. Une belle initiative !

Pour essayer les activités de Pauline...

Lettre d'information (lancée depuis 2019):

- 1357 contacts (mairie, délégués, pros, asso, particuliers) → + 400 comparé à 2019.
- 5 Newsletters
- 36 % ouvreurs

- 11 articles dans le journal local
- Radio Fusion FM : 3 spots radios



- ### Création de l'éco-SIRTOM 2021
- 6 pages
 - Distribués par les communes à l'ensemble des habitants



* Les belles idées des confinés *

Pour mettre en avant les initiatives locales, l'équipe Zéro Déchet du SIRTOM vous propose de partager vos photos !

Car on a tous à apprendre de pratiques autres, cela peut nous donner des idées chez soi.

Toutes les photos seront répertoriées dans un album !

Et pour participer, rien de plus simple - Indiquez votre Prénom et la commune où vous habitez

- Expliquez votre initiative « Zéro Déchet Gaspil » !

- Et envoyez la photo directement sur la page Facebook !

On a hâte de découvrir vos astuces. A bientôt ! L'équipe ZD du SIRTOM Voir mon profil 20 avril 2020

[Ajouter des photos/v](#)

17 5 commentaires

J'aime Commenter

Site internet :

- 72 700 vues sur l'année 2020
- 12 articles d'actualités.

Facebook : 292 abonnés (+100 comparé à 2019)

Réalisation d'un album « Les belles idées des confinés »



Communication spécifique à la crise sanitaire

- déployée sur : site internet, page Facebook, communes du territoire, lettre d'informations
- 3 thématiques : le tri des déchets, les végétaux et les matières organiques, ainsi que les déchèteries.

Que faire de mes déchets pendant la période de confinement ? COVID-19

#1 Le tri des déchets

POUR DES RAISONS SANITAIRES, les mouchoirs, masques et gants usagés doivent être jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le bac pour ordures ménagères, et surtout pas dans la poubelle des recyclables !

✓ Je continue de trier mes déchets.

Seconde vie : poubelle, bouteille plastique, trottinette,...

ATTENTION Pour le dépôt du PAPIER et du VERRE dans le point d'apport volontaire le plus proche :
→ Privilégiez votre déplacement en même temps que pour faire vos courses.
→ Prenez votre attestation de déplacement dérogatoire en cochant « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité »
Pour les encombrants : Conservez-les chez vous. #RestezChezVous

Si vous faites du tri et du rangement dans vos armoires, sachez que Le Relais a cessé toute activité de collecte et de tri. Toutefois, **NE JETEZ PAS VOS LINGES, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES** à la poubelle ! Merci de LES STOCKER chez vous dans des sacs fermés jusqu'à la reprise de la collecte.

Seconde vie : de la pâte à papier puis du papier recyclé

Seconde vie : de nouveau une bouteille ou un bocal en verre

Pour toutes questions : 03.85.59.26.98
Pour suivre les actualités : Page SIRTOM de la Vallée de la Grose et sur le site internet www.sirtomgrosne.fr

Que faire de mes déchets pendant la période de confinement ? COVID-19

#2 Les végétaux et les matières organiques

En cette période de crise sanitaire, il est d'autant plus crucial de réduire nos déchets à la source pour faciliter la tâche des agents. Nous vous remercions par avance de votre aide !

Suite aux activités de jardinage durant la période de confinement :

✓ Je dépose les petits déchets vert (tontes, feuilles mortes, petites branches) au pied des arbres et des plantes comme paillage.

✓ Pour la tonte, je pratique le mulching (laisser l'herbe coupée sur place). Cela enrichit le sol.

✓ Je stocke les plus grosses branches en attendant la réouverture des déchèteries, OU je les broie pour les composter, OU je les dépose en tas pour créer un abris pour la faune, cela favorise la biodiversité dans mon jardin.

Les végétaux

Le compostage

✓ Je continue de composter mes matières
En tas au fond du jardin ou dans un composteur, je transforme mes épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, fleurs, ... en compost.

✓ Si j'utilise des composteurs partagés
Je continue d'apporter mes biodéchets en respectant les recommandations officielles et les précautions suivantes :

- Me munir de l'ATTESTATION DE DÉPLACEMENT.
- Apporter mes matières SUR LE TRAJET D'UN AUTRE DÉPLACEMENT.
- Me rendre INDIVIDUELLEMENT en évitant tout contact physique.
- NE PAS DÉPOSER DE MOUCHOIRS USAGÉS dans le composteur.
- DÉINFECTER les manches des outils après utilisation.
- ME LAVER LES MAINS après avoir manipulé les outils, les bioeaux.
- Continuer à RECOUVRIR vos déchets de matière sèche (broyat).

ATTENTION S'il n'y a plus de matière sèche (brune), je prévient la collectivité et je stoppe les apports.

Une question ? Un problème ? Envoyez un mail à : animcompost@sirtomgrosne.fr ou appelez le 07.88.51.73.87
Pour suivre les actualités : Page SIRTOM de la Vallée de la Grose et sur le site internet www.sirtomgrosne.fr

Que faire de mes déchets pendant la période de confinement ? COVID-19

#3 Les déchèteries

Afin de limiter la propagation du COVID-19 et de respecter le confinement, LES DECHETERIES DU SIRTOM SONT FERMÉES jusqu'à nouvel ordre.

Le SIRTOM vous demande de respecter certaines interdictions et vous donne des solutions afin que vos déchets deviennent des ressources.

✓ Je veille à stocker chez moi
Mes affaires* issus du grand nettoyage de mon logement pourront être :
• données à mes proches plus tard,
• vendues sur un vide grenier ou sur internet,
• Déposées dès l'ouverture des déchèteries.
* meubles, déchets électroniques, vêtements, encombrants, gravats, pots de peinture, ampoules,...

✓ Les dépôts sauvages de déchets sont interdits*
Le risque de contamination des équipes de collectes des déchets est augmenté lorsque des déchets sont abandonnés.
Soyons tous solidaires et civilisés durant cette période.
* Tout dépôt de déchets est interdit sur l'espace public et passible d'une amende (art. R.632-1 et 635-8 du code pénal)

ATTENTION Le bac à ordures ménagères NE DOIT PAS REMPLACER le dépôt en déchèterie, car le traitement en sera alors affecté. Merci de ne pas compliquer le travail des agents déjà très mobilisés, et merci de faciliter leur quotidien.

✓ Le brûlage des végétaux est interdit*
Cette pratique est passible d'une amende de 450€ maximum. Je privilégie de recycler mes végétaux directement au jardin grâce à différentes techniques : le mulching, le paillage, le compostage.
* Circulaire du 18 novembre 2011.

Pour toutes questions : 03.85.59.26.98
Pour suivre les actualités : Page SIRTOM de la Vallée de la Grose et sur le site internet www.sirtomgrosne.fr

Répondre au cadre réglementaire :

- **baisse de 10 % des DMA entre 2010 et 2020 / 2020 : - 13,6 % :**

- a) pérenniser et développer les actions de prévention et les actions ZDZG
- b) rendre durable la politique d'économie circulaire.

- **avoir un taux de valorisation matière de 55% en 2020 et 65% en 2025 / 2020 : 54,5 % :**

- a) mise en place dans la cadre du SYTRAIVAL de l'extension des consignes de tri (modification des collectes, développement des collectes des emballages,...) en 2022 (obligation 2022)
- b) développer la gestion des bio déchets hors collecte des OMR (compostage individuel, compostage collectif, gestion des gros producteurs,...) d'ici 2023 (obligation)

- **réduire de 50 % l'enfouissement par rapport à 2010:**

2020 : - 88 % (2010 : 276,5 kg./ hab. / 2020 : 32 kg./hab.)

SIRTOM de la Vallée de la Grosne

